



COMMISSION DES SERVICES
FINANCIERS ET DES SERVICES
AUX CONSOMMATEURS

réglementation • éducation • protection

Rapport de 2019 sur les marchés financiers du Nouveau-Brunswick

FCNB.ca

85, rue Charlotte, bureau 300, Saint John (N.-B.) E2L 2J2

225, rue King, bureau 200, Fredericton (N.-B.) E3B 1E1

866-933-2222

TABLE DES MATIÈRES

SOMMAIRE	3
1. INTRODUCTION.....	7
2. PLACEMENTS DIRECTS - PRINCIPAUX RÉSULTATS	9
2.1 CAPITAL-RISQUE - PRINCIPAUX RÉSULTATS	11
2.2 MARCHÉS DISPENSÉS - PRINCIPAUX RÉSULTATS.....	17
2.3 SOCIÉTÉS OUVERTES - PRINCIPAUX RÉSULTATS	22
3. FUSIONS ET ACQUISITIONS - PRINCIPAUX RÉSULTATS	24
4. SUBVENTIONS - PRINCIPAUX RÉSULTATS	28
5. FINANCEMENT PAR EMPRUNT - PRINCIPAUX RÉSULTATS.....	29
6. OBSERVATIONS FINALES	31
ANNEXE A - MARCHÉS DISPENSÉS	32
ANNEXE B - FUSIONS ET ACQUISITIONS	35
ANNEXE C - GLOSSAIRE	37
ANNEXE D - SOURCES DOCUMENTAIRES	42

Remerciements :

La Commission des services financiers et des services aux consommateurs (FCNB) tient à signaler l'importante contribution de Keshav Nanda, candidat à la maîtrise en administration des affaires (MBA) à l'Université du Nouveau-Brunswick, campus de Saint John, sans laquelle le présent rapport n'aurait pas vu le jour.

SOMMAIRE

La Commission des services financiers et des services aux consommateurs (FCNB) a un mandat prescrit par la loi d'encourager l'essor de marchés financiers justes, efficaces et dignes de confiance. Au début de l'année 2005, la FCNB a concrétisé ce mandat en lançant l'initiative *Pleines voiles*. Par l'entremise de cette dernière, nous tentons de stimuler et d'appuyer le développement des marchés financiers du Nouveau-Brunswick en menant des activités de recherche et de consultation des gens du milieu sur les enjeux des marchés financiers qui nous permettent de fournir des conseils crédibles aux décisionnaires et créateurs de programmes. Notre rapport annuel sur les marchés financiers est la manifestation concrète des efforts continus que nous déployons en matière de développement des marchés financiers.

Le rapport de 2019 sur les marchés financiers du Nouveau-Brunswick explore les opérations qui ont eu lieu de 2013 à 2018. Dans l'édition 2019, nous vous offrons de nouveaux points de données en vue de fournir une analyse encore plus nuancée. Nous y brosons un portrait plus précis et plus approfondi de l'activité des marchés financiers du Nouveau-Brunswick. Le rapport comprend un examen des tendances relatives aux marchés financiers observées au cours des six dernières années, tout particulièrement en 2018.

Nous livrons des aperçus sur l'information obtenue auprès de sources variées. Toutefois, il convient de noter que les transactions qui se déroulent dans la province ne sont pas toutes assujetties à l'exigence de déclaration; par conséquent, la portée du rapport est limitée. En outre, les résultats peuvent être influencés par des opérations individuelles en raison de la taille relativement petite de l'échantillon, et par le fait que la valeur des opérations et leur nombre ne sont pas toujours divulgués.

En 2018, l'ensemble des activités sur les marchés financiers du Nouveau-Brunswick a dépassé les 2 milliards de dollars, un jalon qui n'a été dépassé que par les résultats de 2017, lesquels avaient été grandement influencés par d'importantes activités de fusion et d'acquisition. L'activité totale sur les marchés financiers de 2018 comprenait 271,44 millions de dollars en placements directs, 468,93 millions en activités de fusion et d'acquisition, 170,49 millions en subventions et 1,38 milliard en financement par emprunt. Pour avoir des détails complets, consulter notre [tableau de bord](#).

Grâce à nos récents efforts de recherche, nous avons pu créer des cartes détaillées indiquant le lieu d'origine des sociétés du Nouveau-Brunswick actives sur les marchés dispensés et celui des entreprises associées aux activités de fusion et d'acquisition. Par exemple, de 2013 à 2018, les sociétés qui ont mobilisé le plus de capitaux sur les marchés dispensés (323,53 millions) venaient de Saint John. Venaient ensuite celles de Woodstock (322,59 millions) et de Blacks Harbour (250 millions). Les activités de fusion-acquisition des sociétés de Blacks Harbour ont atteint une valeur cumulative de 869,44 millions au cours des six dernières années.

D'autres cartes offrent un aperçu de la principale source de placements. Par exemple, l'Ontario et le Québec ont effectué d'importants placements dans la province au cours des six dernières années, soit 348,98 millions et 279,87 millions respectivement. Les investisseurs ontariens ont surtout appuyé les sociétés dans le secteur des technologies de l'information et des communications (TIC) tandis que les investisseurs québécois ont exclusivement placé leur argent dans le secteur de l'agriculture. Les Néo-Brunswickois continuent d'appuyer les entreprises locales, comme en témoignent les 49,86 millions investis au cours des six dernières années.

**Financement par
capital-risque –
montant record de
79,85 M\$**

Le financement par capital-risque a atteint 79,85 millions en 2018, soit une somme supérieure au total du financement par capital-risque reçu pendant les cinq années précédentes. Ce type de financement reflète vraiment la volonté des investisseurs aguerris à placer leur argent dans la province. Le rapport montre que le secteur des TIC a

attiré la plus grande partie du financement par capital-risque, soit 70 millions investis, suivi par le secteur des sciences de la vie. Les opérations au stade de prédémarrage ont représenté la moitié du nombre total de ces opérations, mettant en valeur deux éléments :

- ▶ le Nouveau-Brunswick continue de développer des sociétés en démarrage qui attirent l'attention des investisseurs;
- ▶ les placements dans les sociétés au stade de démarrage ont permis de développer des sociétés qui attirent désormais de plus importantes opérations de capital-risque, illustrant ainsi la vitalité de cet écosystème. Le Nouveau-Brunswick a également connu une augmentation de la taille moyenne des opérations, tous stades confondus.

Au sein du secteur des TIC, les investisseurs en capital-risque ont financé trois sociétés de cybersécurité en 2018, pour un total de 27,70 millions, démontrant que les entreprises du Nouveau-Brunswick peuvent rivaliser dans ce secteur extrêmement concurrentiel.

Cybersécurité
27,7 M\$
investis dans
3 entreprises

En 2018, les opérations de fusion-acquisition ont atteint un nombre record (26) et une valeur transactionnelle totale de 468,93 millions. Ces résultats sont dus en grande part à une opération d'une valeur de 337,63 millions dans le secteur de l'énergie. Même si ces chiffres illustrent la vitalité des activités de fusion-acquisition dans la province, ils donnent de la situation qu'une vue partielle, car la valeur des opérations n'est divulguée que dans la moitié des cas.

468,93 M\$
pour 26 opérations
de fusion-acquisition

La diversité des opérations de fusion-acquisition en ce qui a trait aux secteurs d'activité et aux sociétés acheteuses met vraiment en évidence la capacité continue des entreprises néo-brunswickoises à attirer des placements et leur propre

volonté d'investir dans leur croissance et leur avancement. En 2018, de nombreuses transactions ont été observées dans le secteur des TIC, mais au cours des six dernières années, c'est le secteur des services commerciaux et de gros qui a répertorié le plus grand nombre d'opérations. Fait intéressant : deux des dix principales opérations des six dernières années ont été réalisées en 2018.

Notre rapport explore également les subventions accordées aux sociétés néo-brunswickoises et le financement par emprunt utilisé à l'échelle de la province et obtenu auprès des *credit unions*, d'UNI Coopération financière (UNI) et de l'APECA. Nous n'avons pas tous les détails sur le secteur des banques, car l'information des banques à charte n'était pas présentée en fonction de chaque province.

À mesure que nous continuerons à recueillir et analyser des données, nous nous attendons à ce que d'autres tendances se dégagent au cours des prochaines années.

Plus importantes transactions de fusion et d'acquisition associées aux sociétés du Nouveau-Brunswick (2013-2018)

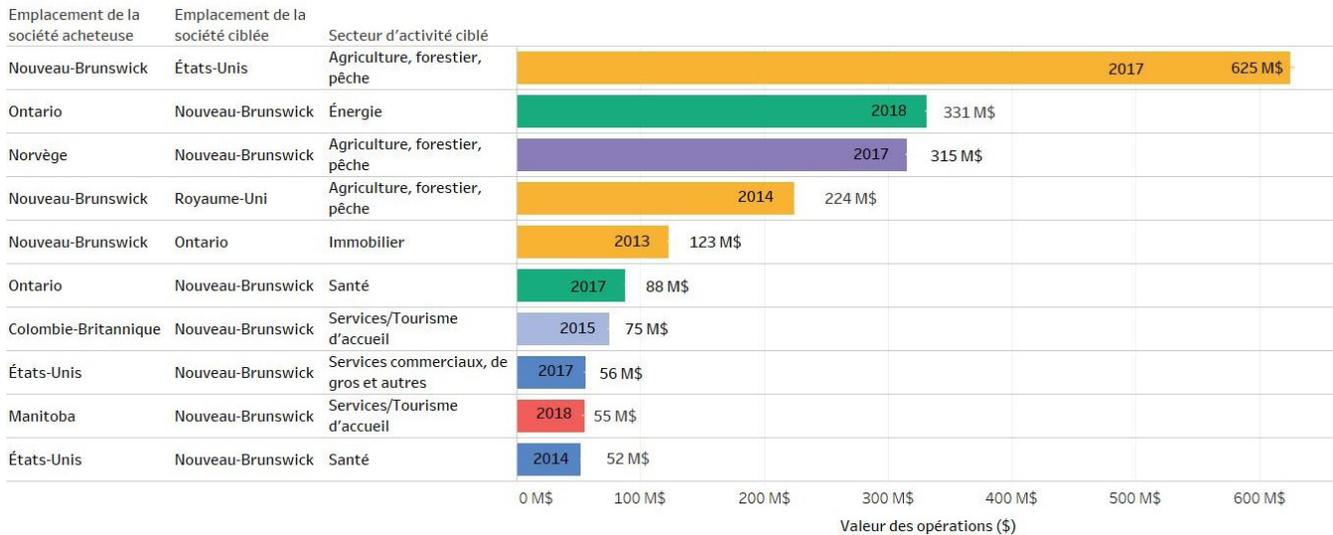


Tableau de bord (2013-2018)

Type de placement	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Placements par capital risque	7,12 M\$	14,09 M\$	11,63 M\$	31,04 M\$	13,84 M\$	79,85 M\$
Nombre d'opérations de capital-risque	15	22	15	31	27	22
Taille moyenne des opérations	474 667 \$	640 455 \$	775 333 \$	1 001 290 \$	512 593 \$	3 629 545 \$
Placements de titres sur les marchés dispensés	442,97 M\$	75,28 M\$	363,92 M\$	19,48 M\$	91,11 M\$	29,34 M\$
Nombre de placements de titres sur les marchés dispensés par des émetteurs	21	19	18	16	10	11
Marchés publics (prospectus)	72,00 M\$	-	-	96,65 M\$	57,50 M\$	162,25 M\$
Fusions et acquisitions	177,68 M\$	372,02 M\$	125,27 M\$	7,03 M\$	1 147,46 M\$	468,93 M\$
Subventions provinciales	68,24 M\$	70,63 M\$	89,36 M\$	64,71 M\$	24,30 M\$	40,74 M\$
Subventions fédérales	64,75 M\$	75,96 M\$	70,14 M\$	54,29 M\$	83,40 M\$	129,70 M\$
Financement par emprunt						1 378,98 M\$

1. INTRODUCTION

La FCNB a lancé son initiative *Pleines voiles* en 2005 pour aider à promouvoir les marchés financiers dans la province. L'initiative comprenait des programmes visant à renseigner les participants des marchés financiers, à mobiliser les parties intéressées et les experts-conseils, et à mener des recherches sur les marchés financiers du Nouveau-Brunswick. Le rapport annuel sur les marchés financiers est une importante composante de ce type d'initiative.

Le présent rapport a pour objectif :

- ▶ de permettre aux parties intéressées de se mobiliser et de discuter de l'expansion des marchés financiers du Nouveau-Brunswick;
- ▶ d'analyser les tendances, les sources de capitaux, les secteurs recevant des capitaux et les divers outils de mobilisation de capitaux;
- ▶ de mieux comprendre les opérations des marchés financiers au Nouveau-Brunswick.

La portée du rapport englobe une analyse de ce qui suit :

- ▶ Placements directs
 - Capital-risque
 - Marchés dispensés
 - Marchés publics
- ▶ Fusions et acquisitions
- ▶ Financement par subvention (capital supplémentaire)
- ▶ Financement par emprunt (portée limitée)

Le présent rapport cherche à répondre aux principales questions suivantes :

- ▶ De quelles régions géographiques provient le financement des sociétés du Nouveau-Brunswick?
- ▶ Quelles sont les régions du Nouveau-Brunswick qui reçoivent du financement?

- ▶ À quels stades de développement les entreprises néo-brunswickoises attirent-elles des placements?
- ▶ Quels sont les secteurs d'activité qui attirent les différents types d'investissement?
- ▶ Quels sont les types de titres de placement que les différents types d'investisseurs préfèrent?
- ▶ Quel est le niveau d'activité des entreprises du Nouveau-Brunswick inscrites en bourse?

Méthodologie

Notre démarche méthodologique a consisté en ce qui suit :

- ▶ l'examen de déclarations réglementaires et de documents publics;
- ▶ des entrevues avec les gens du milieu;
- ▶ l'évaluation de données sur le capital-risque et les activités de fusion-acquisition recueillies par Thomson Reuters.

L'ANNEXE D - SOURCES DOCUMENTAIRES fournit une liste exhaustive des sources de données.

2. PLACEMENTS DIRECTS – PRINCIPAUX RÉSULTATS

Les placements directs comprennent le capital qu’amassent les entreprises du Nouveau-Brunswick sur les marchés publics et les marchés dispensés, ainsi que le capital-risque investi.

La totalité des placements directs au Nouveau-Brunswick pour 2018 s’élevait à 271,44 millions, une somme de 67,1 % supérieure à celle de 2017 (consulter la figure 2.1), mais inférieure aux chiffres de 2013 et 2015. Les résultats de 2013 et 2015 ont grandement été influencés par d’importantes transactions ponctuelles. Les résultats de 2018 révèlent une hausse considérable du financement par capital-risque et une augmentation importante au sein des marchés publics.

En 2018, le financement par capital-risque constituait 29,42 % du total des placements directs; les placements dans les marchés dispensés représentaient seulement 10,81 %. Il s’agit d’un renversement par rapport aux années précédentes, situation qui exigera une analyse à plus long terme pour déterminer si cette tendance s’affirme (consulter la figure 2.2).

Figure 2.1 Total des placements directs (\$) au Nouveau-Brunswick

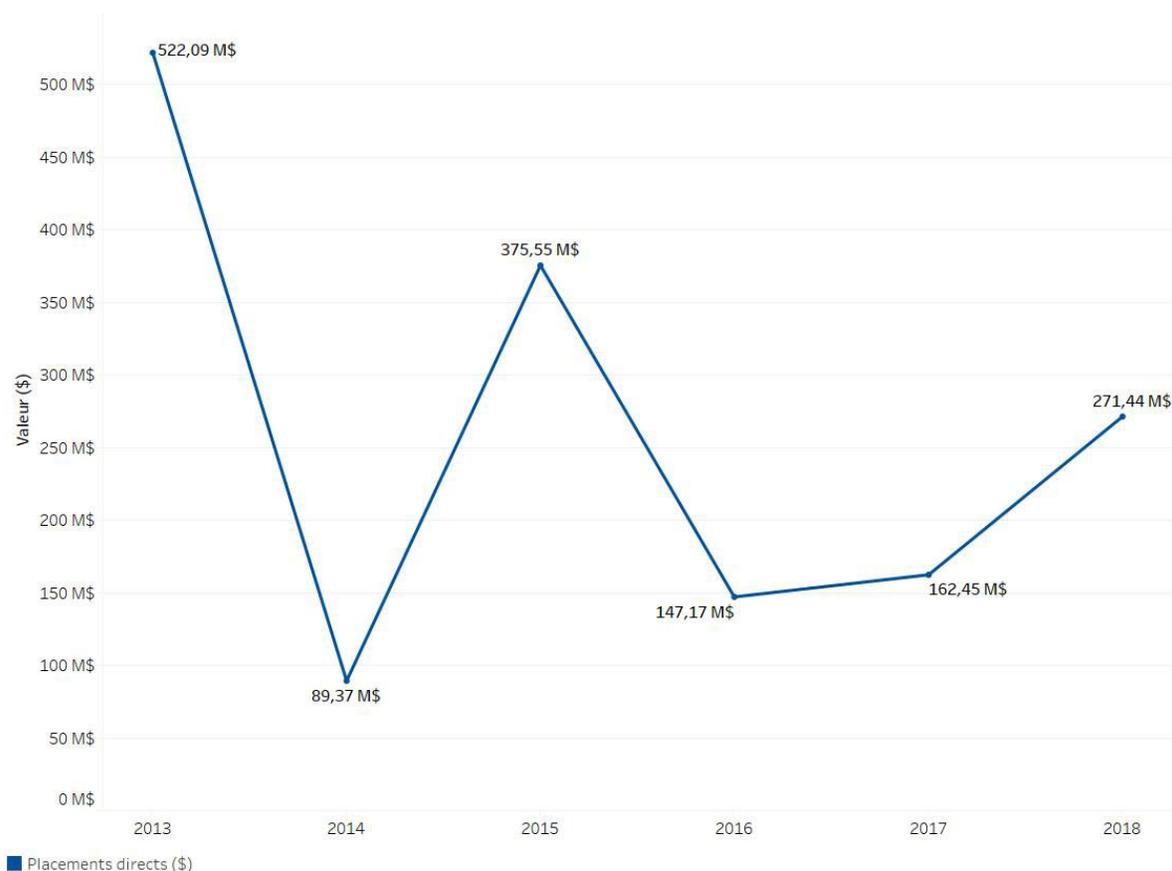
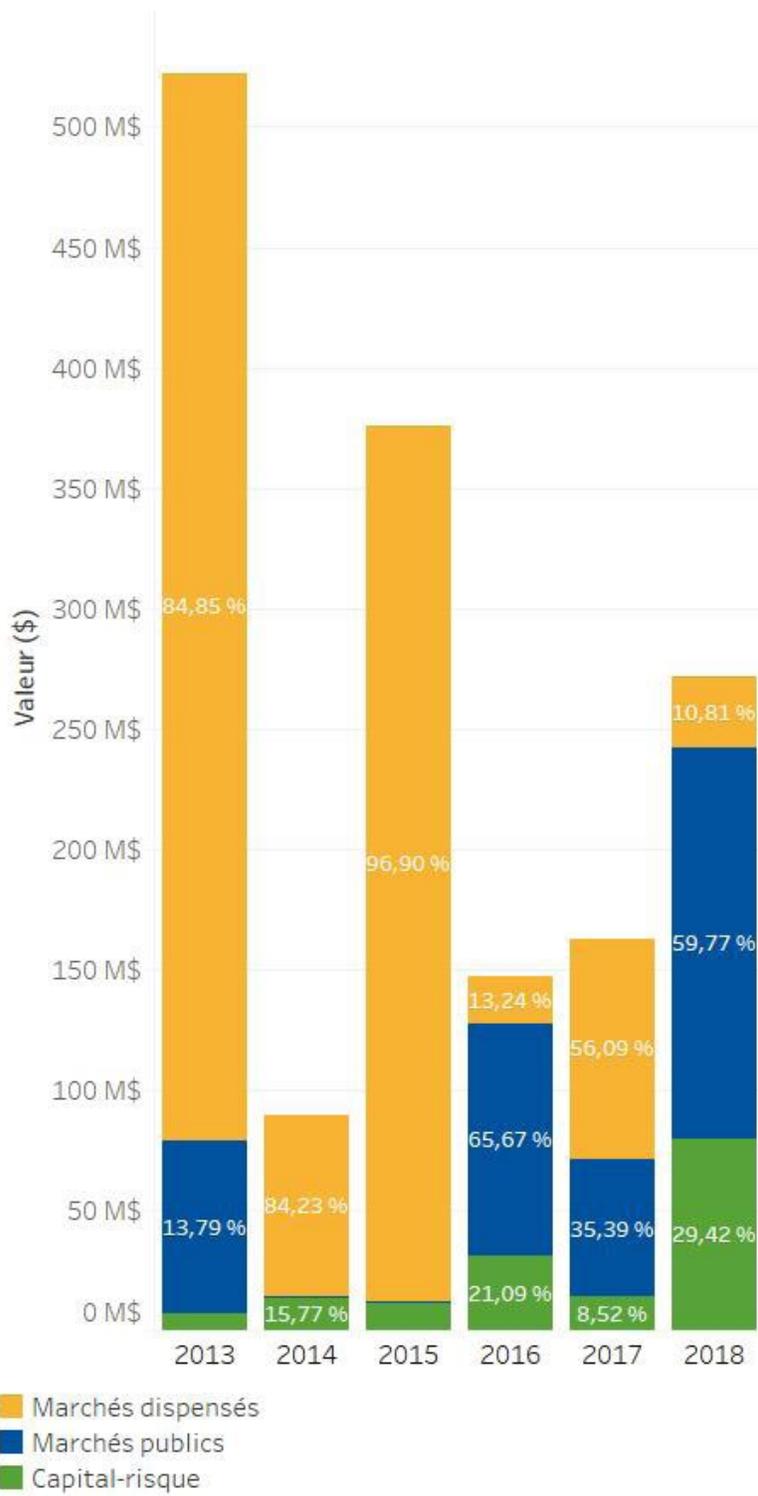


Figure 2.2 Total des placements directs (\$) par type de placement de titres



2.1 CAPITAL-RISQUE – PRINCIPAUX RÉSULTATS

L'activité de capital-risque au Nouveau-Brunswick a connu une année historique avec un financement total de 79,85 millions en 2018 (consulter la figure 2.1.1). Ce montant dépasse les placements cumulatifs des opérations en capital-risque dans les sociétés de la province au cours des cinq dernières années malgré un nombre de transactions moins élevé en 2018 (22 par rapport à 27 en 2017). Les résultats de 2018 sont attribuables en grande partie à trois investissements importants qui à eux seuls représentaient plus de 72 % des fonds ainsi mobilisés.

Nous avons prédit dans des rapports précédents que le soutien aux entreprises au stade de prédémarrage et de démarrage par des sociétés de capital-risque produirait vraisemblablement des placements plus importants au stade de croissance ou de l'expansion. Comme de fait, la valeur moyenne des opérations de placement dans les sociétés au stade de croissance et au stade d'expansion était de 7,88 millions en 2018, alors que la moyenne des cinq dernières années était de 1,01 million. La figure 2.1.6 révèle cette tendance à la hausse des placements dans les sociétés néo-brunswickoises, ce qui prouve que les placements précédents dans les sociétés au stade de prédémarrage et de démarrage ont donné lieu à de meilleurs résultats au stade de croissance et au stade d'expansion.

- ▶ Au cours des six dernières années, une tendance positive a été constatée en ce qui a trait au nombre d'opérations de placement et au montant total investi. Cependant, le montant investi a augmenté à un rythme plus rapide que celui du nombre d'opérations, faisant ainsi passer la valeur moyenne des opérations à 3,63 millions en 2018. En 2013, ce chiffre s'élevait à 0,47 million.
- ▶ Le secteur des TIC a été le principal véhicule d'investissement en 2018, mobilisant plus de 92 % du montant total des investissements (consulter la figure 2.1.3) avec un total de 16 opérations de placement. Pour sa part, le secteur des sciences de la vie a enregistré le montant d'investissement le plus élevé au cours des six dernières années (consulter la figure 2.1.4).
- ▶ Au cours des six dernières années, 132 sociétés ont reçu du financement en capital-risque; de ce nombre, 71 étaient au stade de démarrage; 21, au stage de prédémarrage (consulter la figure 2.1.5); 17, au stade de croissance; 23, au stade d'expansion.

- ▶ En 2018, six placements ont été faits dans des entreprises au stade de démarrage, pour un investissement total de 28,83 millions, et 11,61 millions ont été investis dans 11 sociétés au stade de prédémarrage. Trois sociétés au stade d'expansion ont obtenu 22,96 millions et 16,45 millions ont été investis dans deux sociétés au stade de croissance (consulter la figure 2.1.6).
- ▶ En 2018, le montant accordé aux entreprises au stade de croissance ou au stade d'expansion (39,41 millions) était supérieur au montant cumulatif reçu par l'ensemble des sociétés à ces stades au cours des cinq dernières années (35,46 millions).
- ▶ Cette année encore une fois, la Canadian Venture Capital and Private Equity Association (CVCA) a conclu que la FINB occupait le deuxième rang des fonds gouvernementaux les plus actifs et constituait l'une des dix principales sociétés de capital-risque les plus actives au Canada.

Au cours des six dernières années...



Figure 2.1.1 Valeur du capital-risque (\$) et nombre d'opérations (2013-2018)

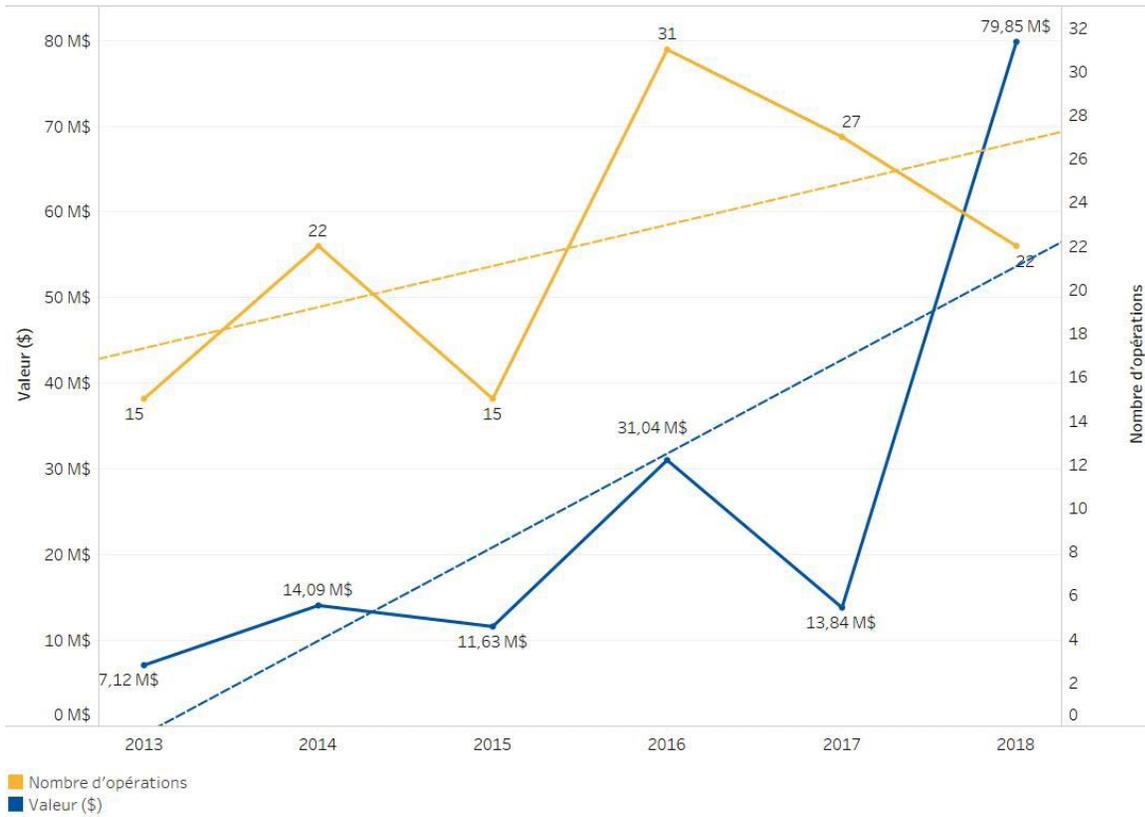


Figure 2.1.2 Valeur moyenne des opérations de capital-risque (\$) et nombre d'opérations (2013-2018)

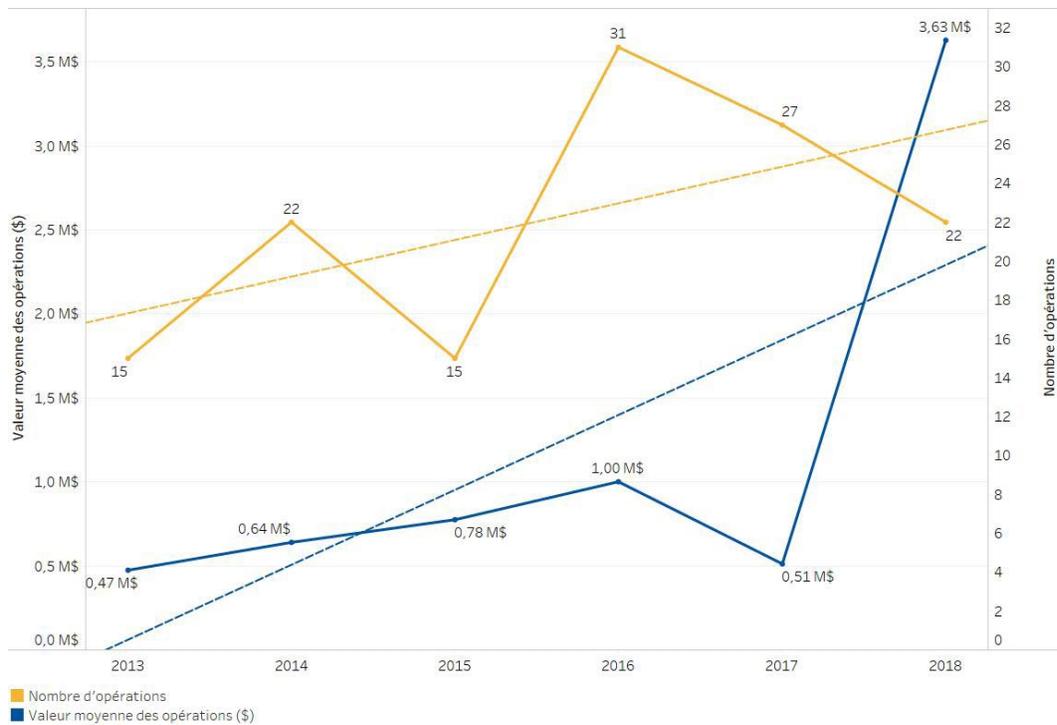


Figure 2.1.3 Capital-risque investi (\$) par secteur d'activité (2013-2018)

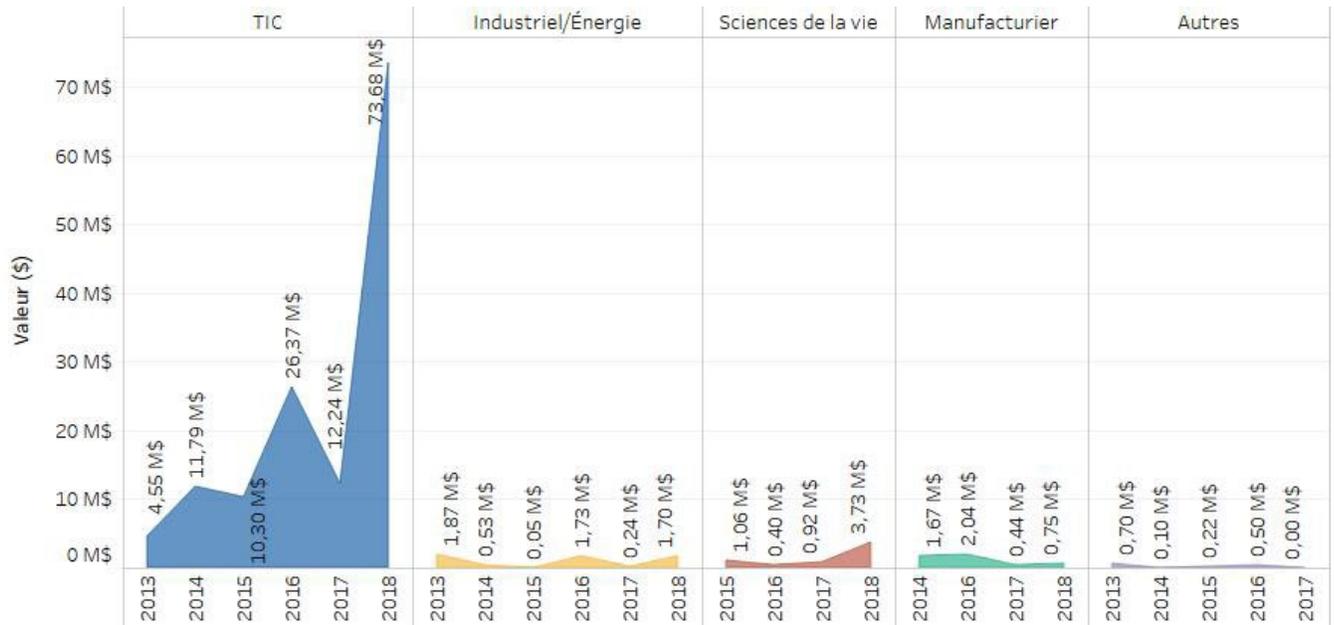


Figure 2.1.4 Capital-risque investi (\$) par secteur d'activité et nombre d'opérations (2013-2018)

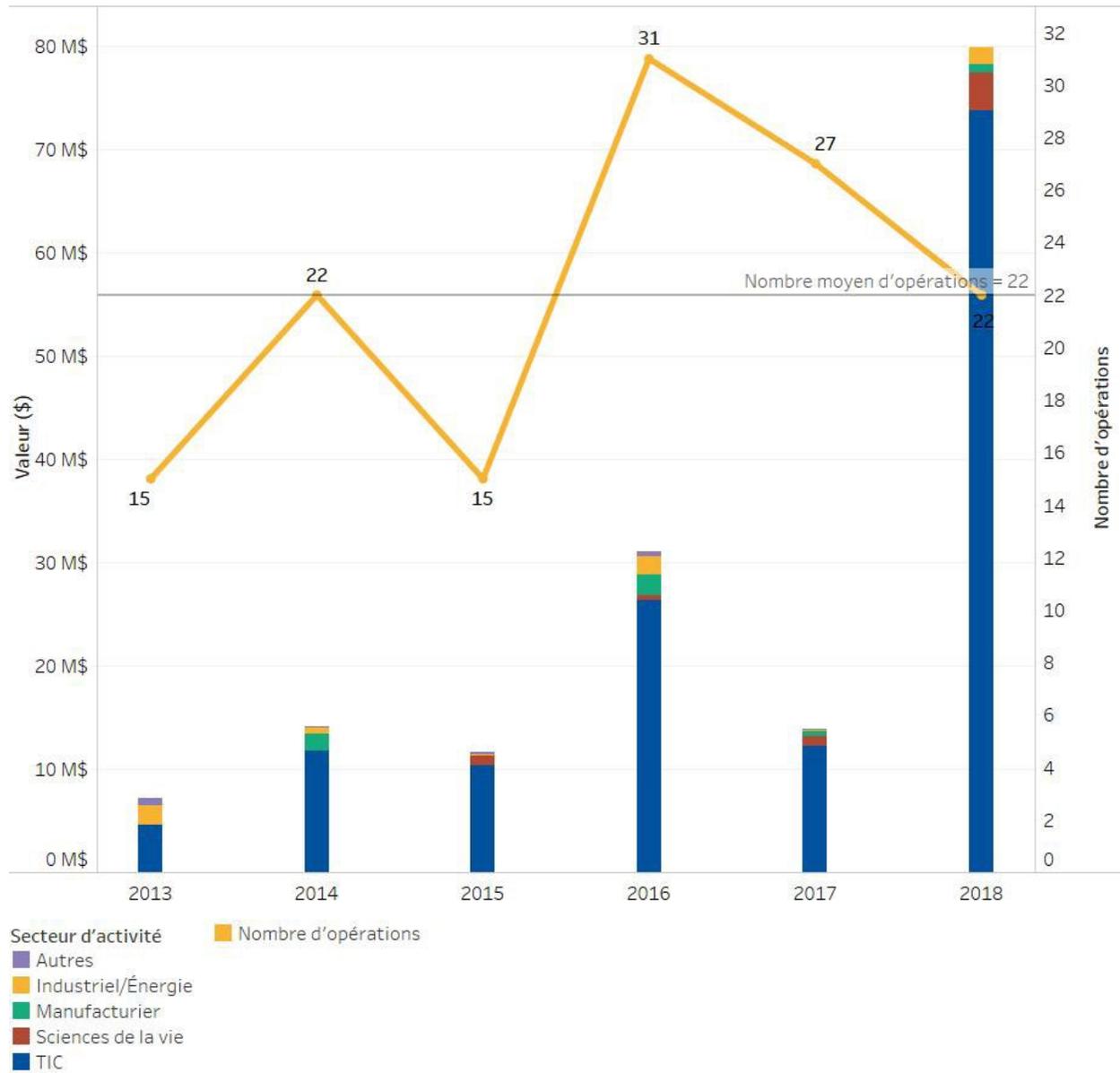


Figure 2.1.5 Capital-risque investi (\$) et nombre d'opérations par stade – stades de prédémarrage et de démarrage (2013-2018)

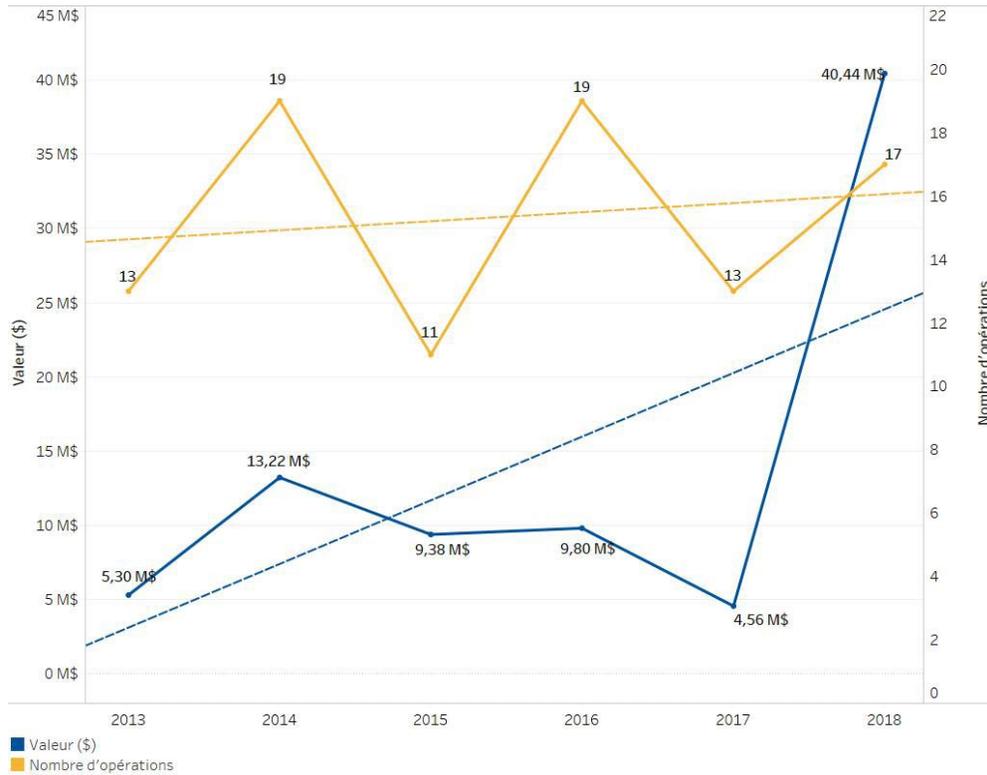
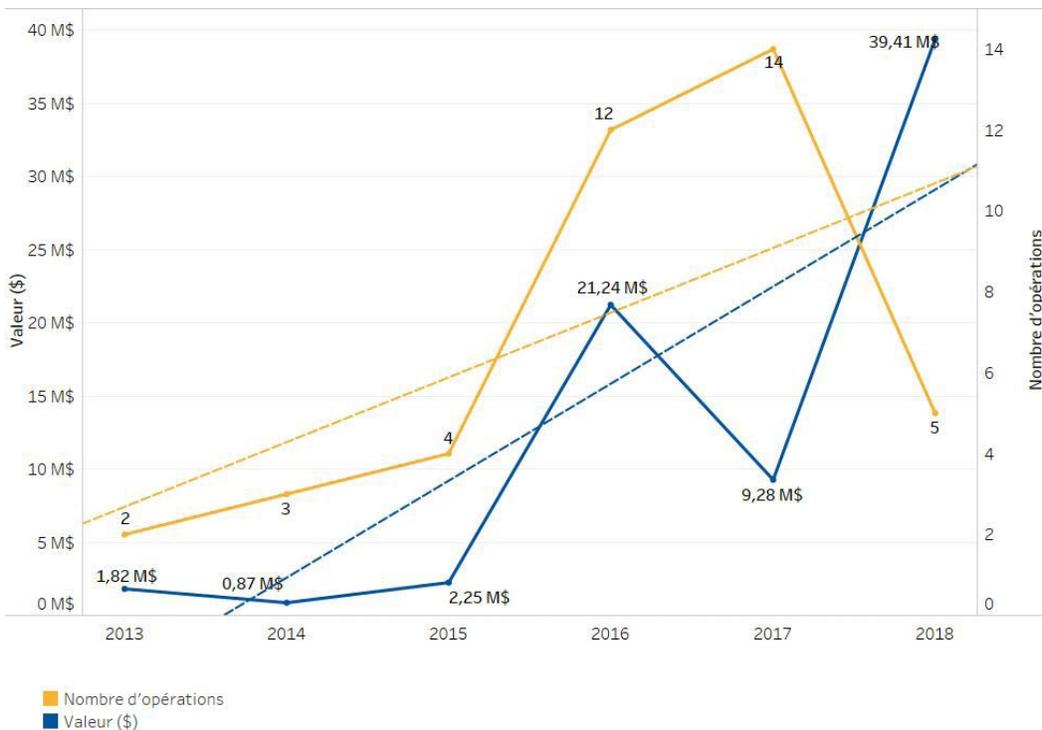


Figure 2.1.6 Capital-risque investi (\$) et nombre d'opérations par stade – stade de croissance et stade d'expansion (2013-2018)



2.2 MARCHÉS DISPENSÉS – PRINCIPAUX RÉSULTATS

Les marchés dispensés sont une importante composante des marchés financiers du Nouveau-Brunswick. De nombreuses sociétés utilisent les dispenses de prospectus pour amasser des capitaux; cependant, les résultats n’englobent pas toutes les activités des marchés dispensés, car l’exigence de déclaration prévue par les lois sur les valeurs mobilières ne vise que les sociétés qui ont recours à une sous-catégorie de dispenses. Au cours des six dernières années, les opérations de placement dans des sociétés du Nouveau-Brunswick par l’entremise des marchés dispensés ont dépassé le milliard de dollars (consulter la figure 2.2.1).

Grâce à la poursuite de nos recherches, notre capacité d’analyse des marchés ne cesse de croître d’une année à l’autre. Les données que nous avons recueillies au cours des six dernières années nous ont permis de broser un portrait plus précis des sociétés qui recueillent des fonds à l’échelle du Nouveau-Brunswick (consulter la figure 2.2.2).

- ▶ Au cours des six dernières années, les sociétés de Saint John ont reçu la plus grande part des placements, soit 323,53 millions. Woodstock occupait le deuxième rang (322,59 millions), suivie de Blacks Harbour (250 millions).
- ▶ Plus de 72 % (739,01 millions) des placements des six dernières années ont été recueillis au Canada et 26,5 % (271,18 millions), aux États-Unis (consulter la figure 2.2.3).
- ▶ Fait intéressant, au cours des six dernières années, des investisseurs du monde entier ont investi au Nouveau-Brunswick, notamment des îles Caïman, du Panama, de l’Australie, de l’Allemagne, de Hong Kong, etc. (consulter la figure 2.2.3).
- ▶ Au Canada, la plupart des investissements effectués depuis 2013 provenaient de l’Ontario (348,98 millions) et du Québec (279,87 millions); les investissements faits au Nouveau-Brunswick s’élevaient à 49,86 millions. Notre province a reçu des investissements de toutes les provinces et territoires, à l’exclusion du Nunavut (consulter la figure 2.2.4).
- ▶ Au cours des six dernières années, 366,92 millions ont été investis dans le secteur des TIC, faisant de ce secteur le premier véhicule d’investissement. Viennent ensuite le secteur de l’énergie (312,70 millions) et le secteur de l’agriculture (251,58 millions) (consulter la figure 2.2.5). Cette tendance s’est maintenue en 2018, car le secteur des TIC a mobilisé à lui seul 64,28 % du capital-investissement.

- ▶ En 2018, bien qu'elles aient reçu moins de capitaux d'investissement par rapport aux cinq années précédentes, les sociétés de Saint John ont quand-même mobilisé plus de 9,7 millions, suivies par les sociétés de Fredericton (8,58 millions) et de St. Stephen (7,49 millions).
- ▶ En 2018, 11 émetteurs ont recueilli des capitaux sur les marchés dispensés, soit un émetteur de moins qu'en 2017, mettant fin à une tendance à la baisse observée au cours des cinq dernières années, fait soulevé dans le rapport de l'année dernière. Cependant, cette augmentation du nombre d'opérations de placement ne s'est pas traduite par un apport accru de fonds, car le montant global recueilli a chuté, passant de 29,34 millions à 91,10 millions (consulter la figure 2.2.1).
- ▶ En 2018, le Nouveau-Brunswick a attiré, pour la première fois, des investisseurs du Mexique, de l'Argentine, des Bahamas, des Îles Vierges britanniques, de l'Allemagne, du Royaume-Uni, de Singapour, des Émirats arabes unis et d'Israël. Il s'agit d'une hausse considérable par rapport aux années précédentes (consulter la figure 2.2.3).

Figure 2.2.1 Total des placements dans les marchés dispensés (\$) et nombre d'émetteurs (2013-2018)

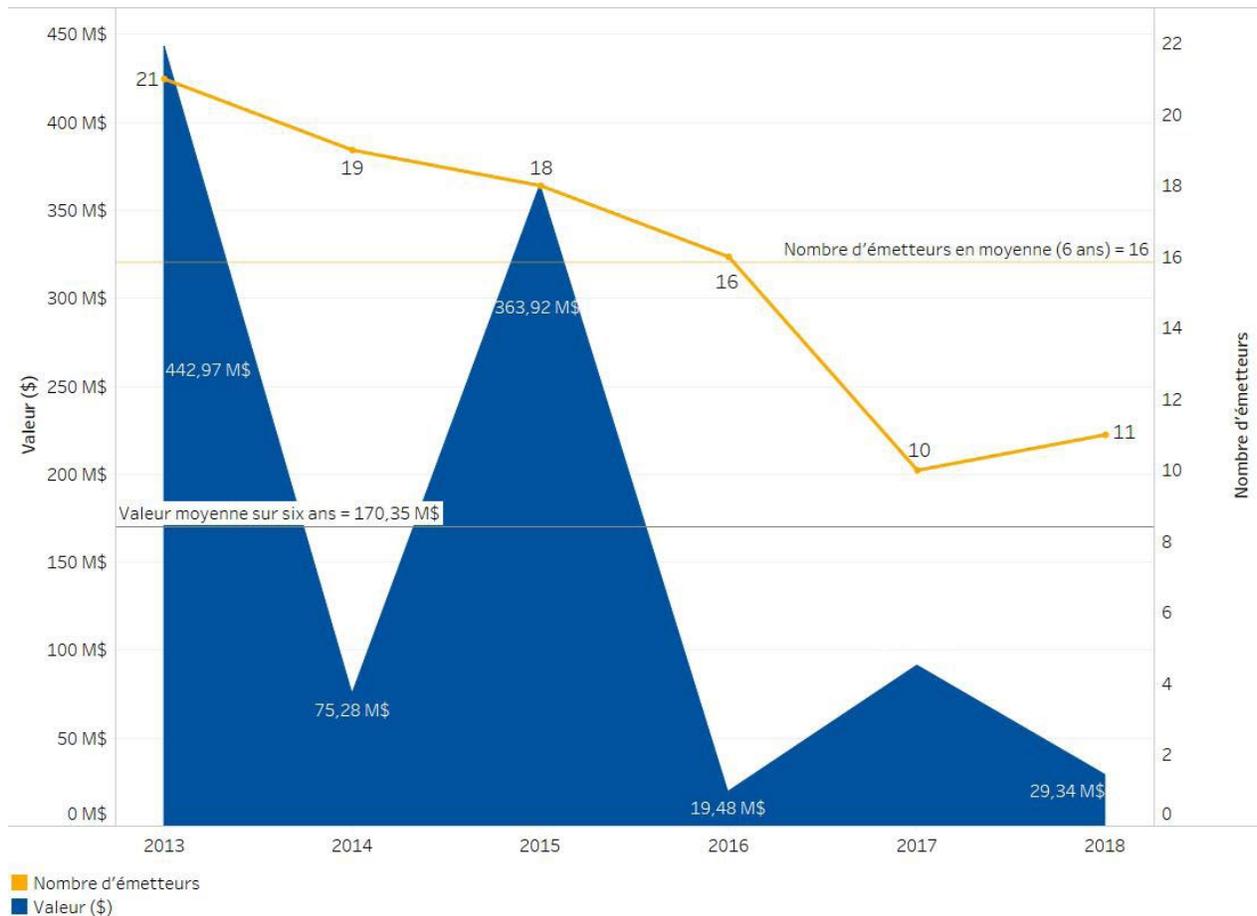


Figure 2.2.2 Total des placements dans les marchés dispensés (\$) investis au Nouveau-Brunswick par emplacement (2013-2018)

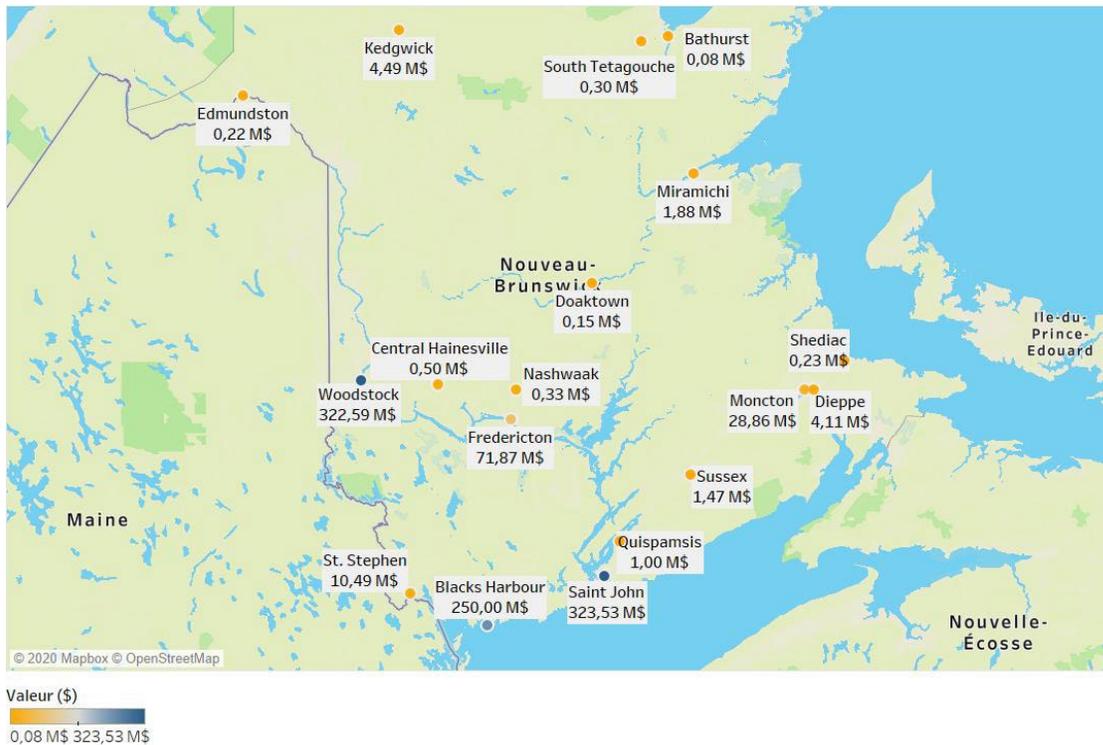


Figure 2.2.3 Total des placements dans les marchés dispensés (\$) du Nouveau-Brunswick par pays (2013-2018)

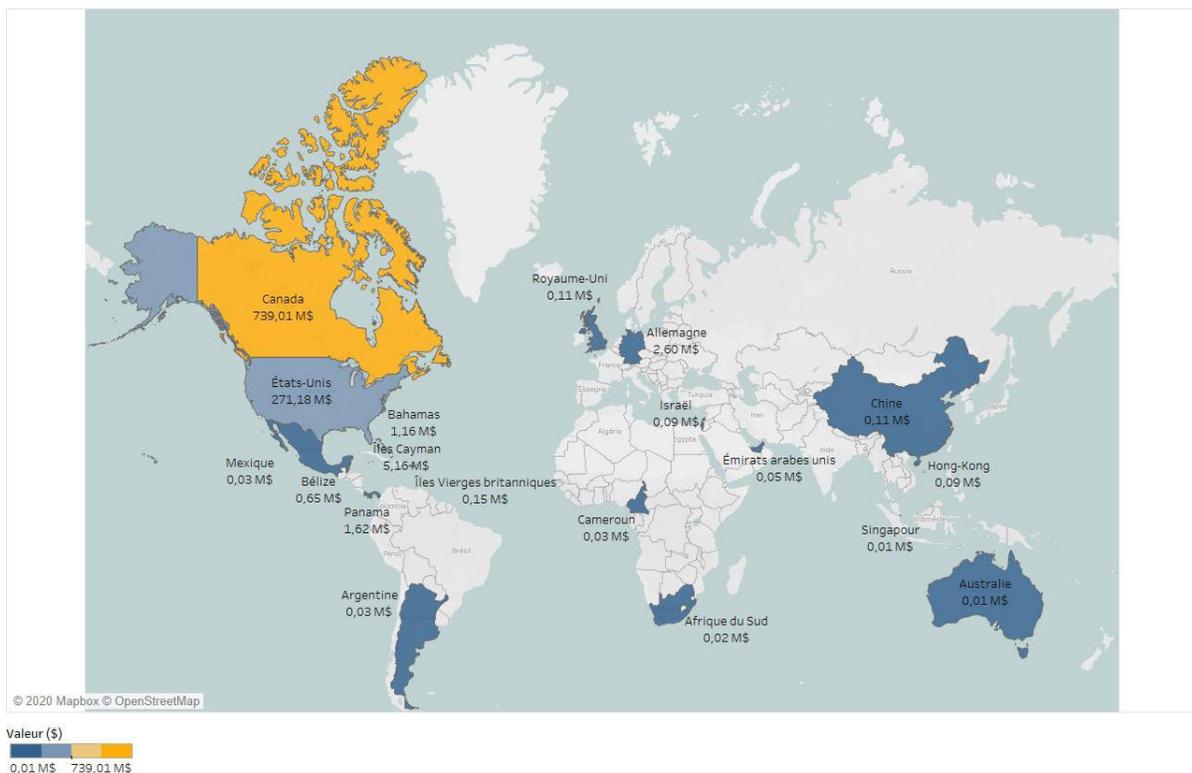


Figure 2.2.4 Total des placements dans les marchés dispensés (\$) par province au Canada (2013-2018)

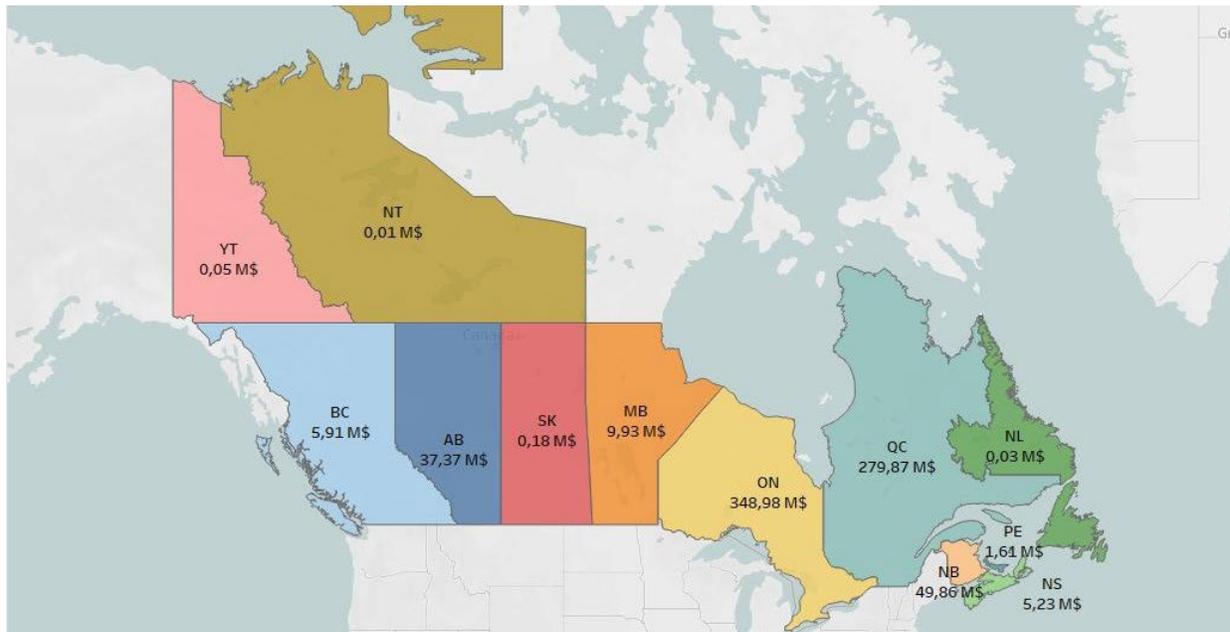


Figure 2.2.5 Total des placements dans les marchés dispensés (\$) recueillis par les sociétés néo-brunswickoises en fonction du secteur d'activité (2013-2018)

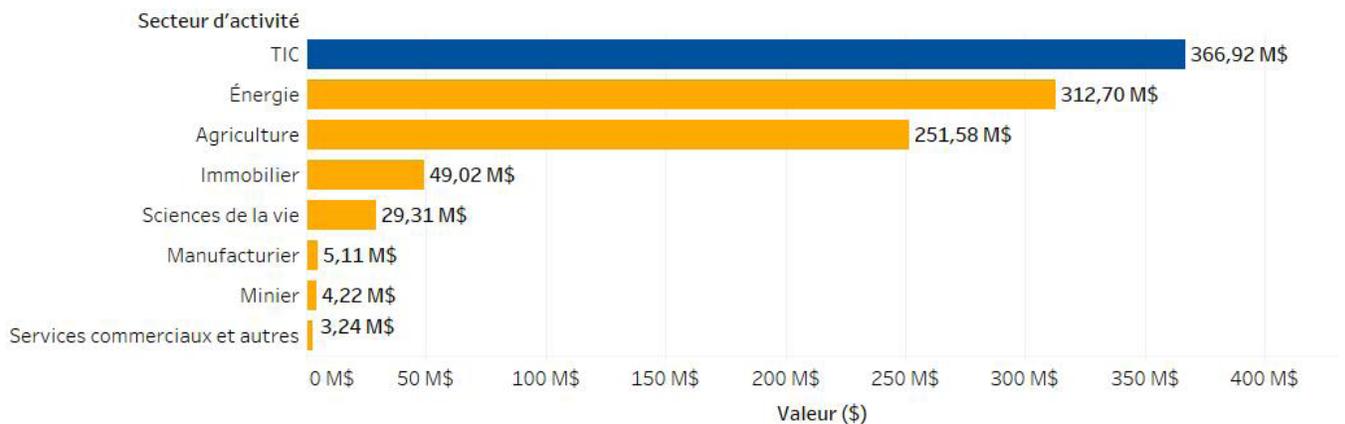
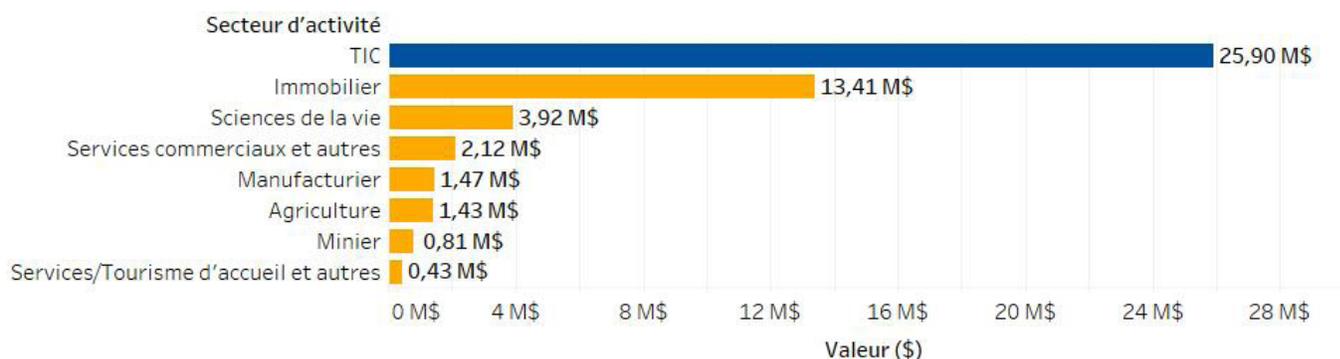


Figure 2.2.6 Total des placements dans les marchés dispensés (\$) par les Néo-Brunswickois dans des sociétés du Nouveau-Brunswick en fonction du secteur d'activité (2013-2018)



MARCHÉS DISPENSÉS - AUTRES RÉSULTATS

- ▶ Les titres d'emprunt demeurent le principal véhicule d'investissement, constituant 65 % de la totalité des placements au cours des six dernières années.
- ▶ Le secteur des TIC demeure le secteur le plus actif en 2018, ayant recueilli 18,86 millions. De ce montant, 5,52 millions provenaient de Néo-Brunswickois.
- ▶ Le nombre d'investisseurs au cours des trois dernières années s'est situé entre 270 et 280, quel que soit le montant du capital d'investissement.
- ▶ Les entreprises privées ont recueilli 93,59 % du total des capitaux d'investissement au cours des six dernières années; les sociétés ouvertes ont recueilli le reste, soit 6,41 %.
- ▶ Au cours des six dernières années, 86,6 % du total des capitaux d'investissement ont été accordés aux sociétés comptant plus de 500 employés.

L'ANNEXE A - MARCHÉS DISPENSÉS offre d'autres renseignements.

2.3 SOCIÉTÉS OUVERTES – PRINCIPAUX RÉSULTATS

Les entreprises cotées en bourse peuvent recueillir du capital sur les marchés publics, comme les bourses traditionnelles et les marchés dispensés. En 2018, les sociétés ouvertes ont recueilli au total 165,24 millions en capitaux, ce qui représente 123,45 % de plus que le montant amassé l'année précédente.

- ▶ En 2018, les sociétés ouvertes ont recueilli 162,25 millions sur les marchés publics, ce qui constitue le plus important montant amassé au cours des six dernières années. Seulement 2,99 millions ont été recueillis par placements avec dispense, soit le montant le plus bas au cours des six dernières années (consulter la figure 2.3.1).
- ▶ Au cours des six dernières années, 63,37 % des capitaux amassés par des entreprises du Nouveau-Brunswick sur les marchés publics ont été investis dans le secteur des sciences de la vie. Les sociétés associées à la production de cannabis au sein d'un marché réglementé font partie de ce secteur (consulter la figure 2.3.2).

Figure 2.3.1 Répartition du capital recueilli par des sociétés ouvertes en fonction du type de marché (2013-2018)

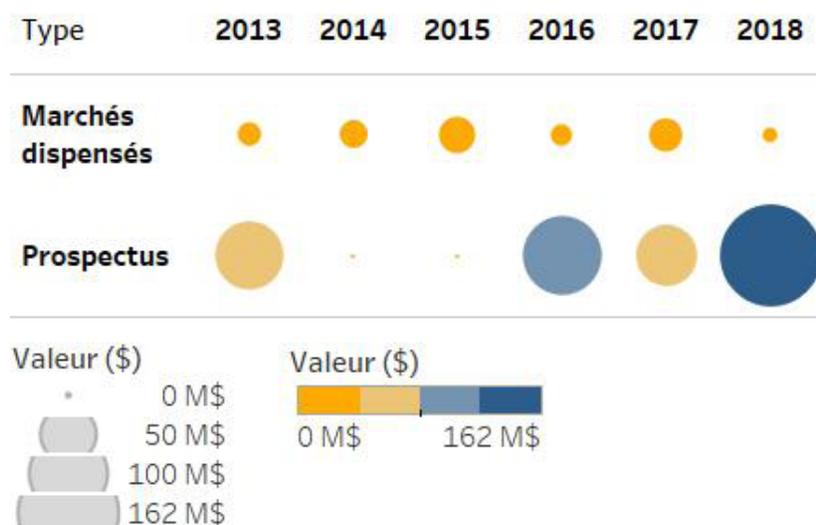
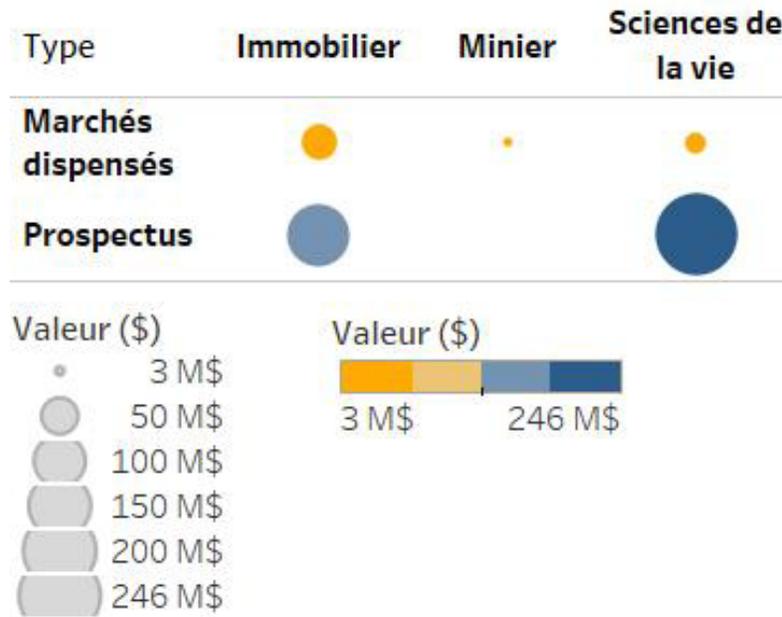


Figure 2.3.2 Répartition du capital total recueilli par des sociétés ouvertes en fonction du secteur d'activité (2013-2018)



3. FUSIONS ET ACQUISITIONS – PRINCIPAUX RÉSULTATS

Les activités de fusion-acquisition déclarées au Nouveau-Brunswick se chiffraient à 468,93 millions en 2018 (consulter la figure 3.1). Depuis 2013, ces activités ont atteint un montant cumulé de 2,3 milliards. Il importe de noter que ces chiffres ne sont pas entièrement représentatifs des activités de fusion-acquisition, car sur les 117 opérations réalisées au cours des six dernières années, seulement 49 ont été déclarées. En 2018, la valeur de transaction de 13 des 26 opérations a été déclarée.

- ▶ Au cours des six dernières années, le Nouveau-Brunswick a été le théâtre de 79 opérations. Pour 58 de ces opérations, les acheteurs venaient du Canada, dont 11 du Nouveau-Brunswick qui ont investi 14,53 millions, et la valeur totale déclarée était de 690,16 millions (consulter la figure 3.2).
- ▶ La valeur des activités d'acquisition de sociétés du Nouveau-Brunswick par des acheteurs de l'extérieur du Canada a atteint 471,90 millions au cours des six dernières années. Cela comprend 10 acquisitions depuis les États-Unis, dont la valeur totale déclarée était de 131,50 millions. Des sociétés de pays européens, et plus récemment de l'Inde, figuraient parmi les autres acheteurs (consulter la figure 3.2).
- ▶ Depuis 2013, les sociétés du Nouveau-Brunswick ont réalisé 49 acquisitions pour une valeur de transaction totale de 1,15 milliard. Des sociétés néo-brunswickoises ont acheté des entreprises situées aux États-Unis pour un montant total de 625 millions. Les Néo-Brunswickois ont réalisé des acquisitions au Mexique, en Uruguay, au Royaume-Uni, en Irlande, en Allemagne et en Espagne (consulter la figure 3.3).
- ▶ Les sociétés de Fredericton ont connu le plus grand nombre de fusions et d'acquisitions depuis 2013, et la valeur totale déclarée était de 473,49 millions. Cette situation est attribuable à une importante transaction dans le secteur de l'énergie (consulter la figure 3.4). En 2018, Saint John a été la région la plus active, atteignant huit opérations au total; pour ce qui est de Moncton et de Fredericton, elles en ont réalisées cinq chacune.
- ▶ Au cours des six dernières années, la valeur totale déclarée des opérations d'acquisition réalisées dans les secteurs de l'agriculture, de la foresterie et de la pêche était de 1,24 milliard. Pour sa part, le secteur des services commerciaux et de gros a rapporté le plus grand nombre d'opérations d'acquisition (26), dont la valeur totale déclarée était de 164,94 millions (consulter la figure 3.6).
- ▶ En 2018, le secteur des TIC du Nouveau-Brunswick est celui qui a enregistré le plus grand nombre d'opérations (4), pour un montant total de 24,23 millions. Pour ce qui est des acheteurs du Nouveau-Brunswick, ils ont

réalisé trois opérations dans le secteur des services commerciaux et de gros, pour un montant total de 40 millions, et une opération dans le secteur de la santé (13,41 millions).

Figure 3.1 Valeur totale et nombre d'opérations de fusion-acquisition (2013-2018)

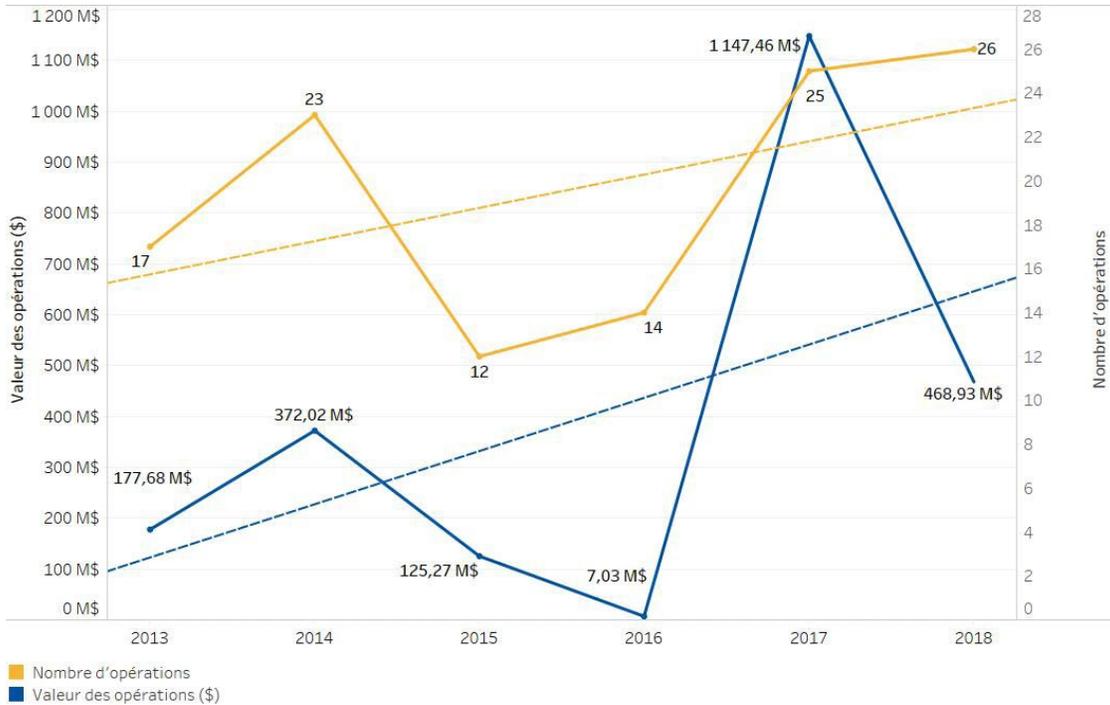
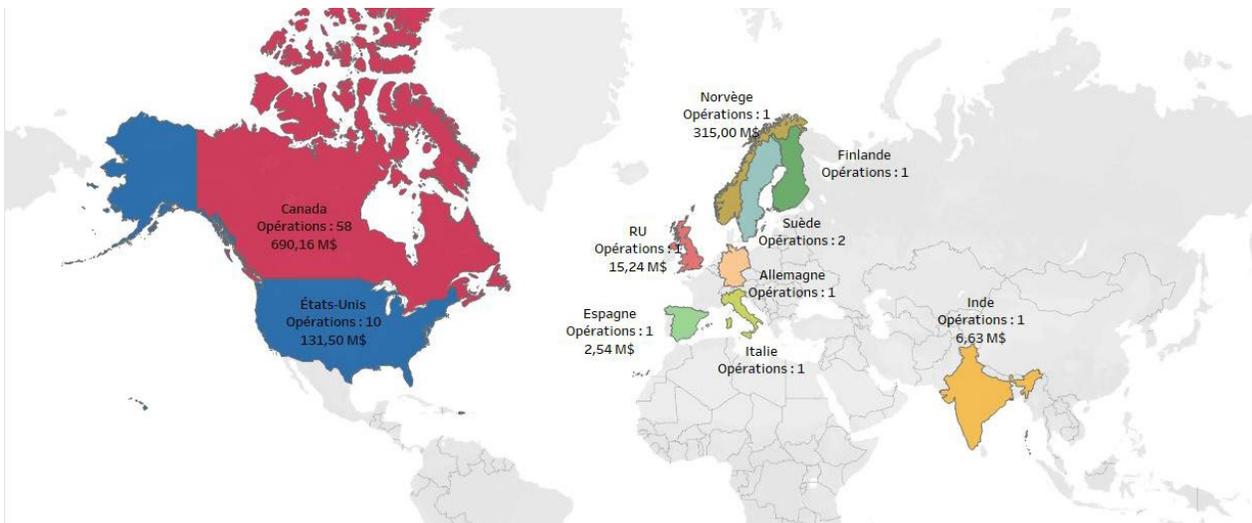
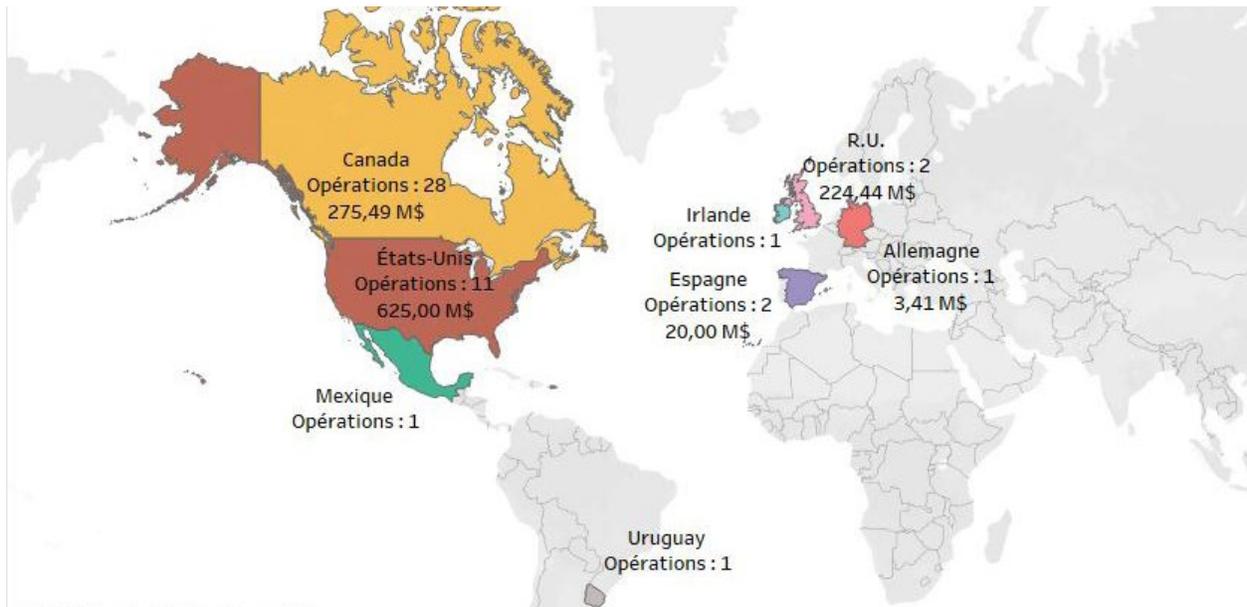


Figure 3.2 Valeur des sociétés du Nouveau-Brunswick acquises et emplacement des entreprises acheteuses (2013-2018)



L'emplacement des trois sociétés acheteuses et la valeur de transaction des opérations d'acquisition réalisées par l'Allemagne, la Suède, la Finlande et l'Italie n'ont pas été dévoilés. En 2018, un acheteur dont le nom n'a pas été divulgué a réalisé une acquisition d'une valeur de 1 million de dollars.

Figure 3.3 Valeur et emplacement des sociétés acquises par des entreprises néo-brunswickoises (2013-2018)



L'emplacement de deux sociétés ciblées et la valeur de transaction de leur acquisition en Uruguay et en Irlande n'ont pas été dévoilés. La valeur de transaction déclarée d'une société ciblée dont le nom n'a pas été divulgué était de l'ordre de 2,51 millions en 2014.

Figure 3.4 Emplacement des sociétés néo-brunswickoises acquises (2013-2018)

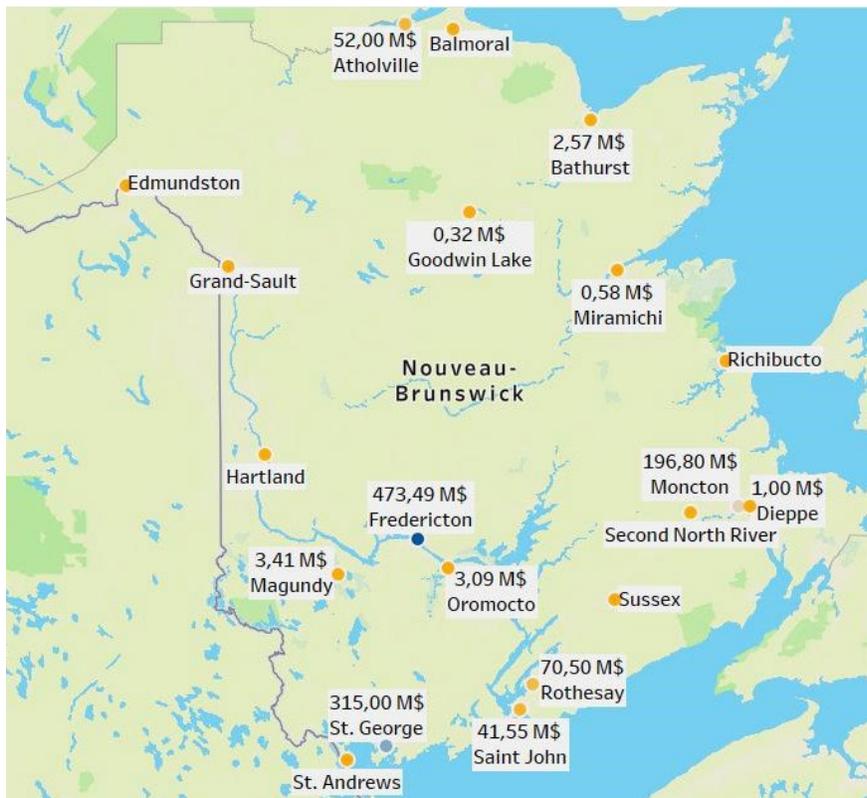
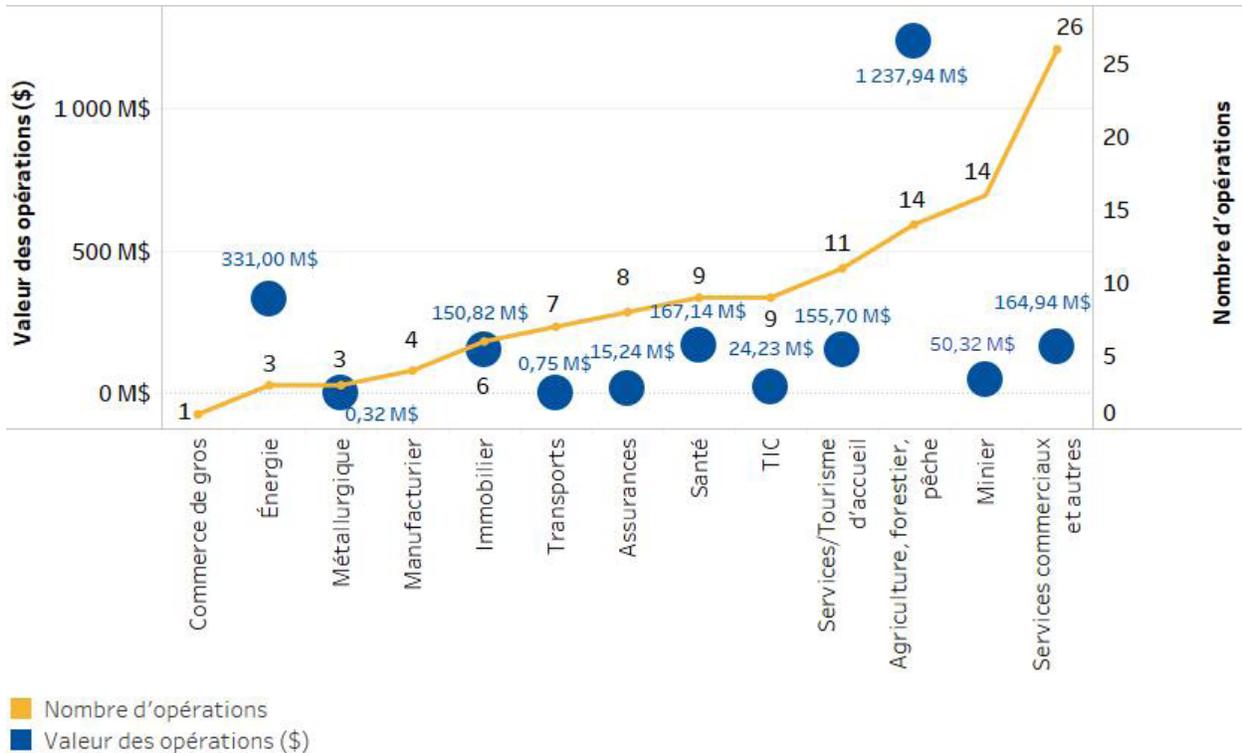


Figure 3.5 Emplacement de sociétés néo-brunswickoises acheteuses (2013-2018)



Figure 3.6 Nombre total des opérations de fusion-acquisition et valeur de transaction par secteur d'activité au Nouveau-Brunswick (2013-2018)



L'ANNEXE B - FUSIONS ET ACQUISITIONS offre d'autres renseignements.

4. SUBVENTIONS – PRINCIPAUX RÉSULTATS

Au cours des six dernières années, les gouvernements fédéral et provincial ont fourni 836,22 millions sous forme de subventions, soit 478,24 millions et 357,98 millions respectivement. Les subventions accordées aux sociétés du Nouveau-Brunswick en 2018 ont augmenté de 58,25% par rapport à l'année précédente. Les contributions de l'APECA (82,07 millions), d'ONB (28,5 millions), du CNRC-PARI (21,56 millions), du CRSNG (16,08 millions) et du CRSH (9,33 millions) étaient à l'origine de cette hausse. Il est important de noter que l'analyse exclut les subventions accordées par les sociétés de développement régional (SDR), car nous n'avions pas les données à cet égard lors de la rédaction du présent rapport.

- ▶ En 2018, l'APECA, ONB, la FINB, le CNRC-PARI, le CRSNG et le CRSH ont versé leurs plus importantes contributions sous forme de subventions depuis les six dernières années, pour un montant total de 167,04 millions, comparativement à 102,36 millions l'année précédente.
- ▶ L'APECA continue d'être le principal contributeur, ayant versé 48,15 % du total des subventions accordées en 2018, tandis qu'ONB est le second contributeur en importance (16,72 %).

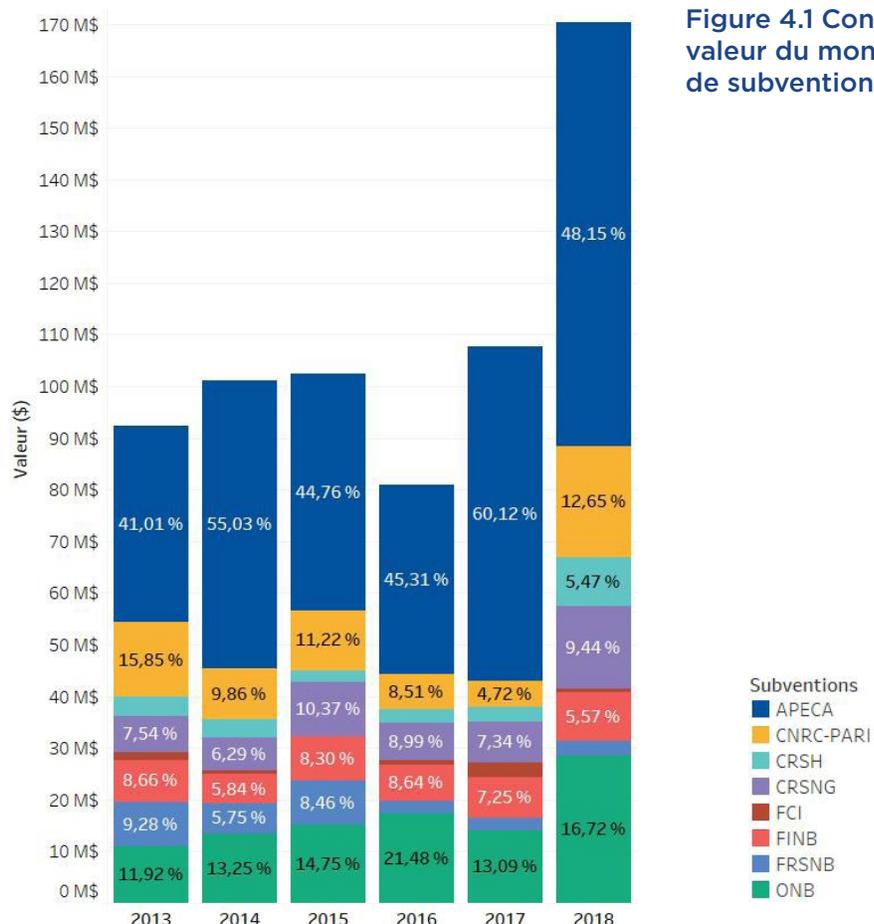


Figure 4.1 Contributions par subvention (%) et valeur du montant accordé par les fournisseurs de subventions (2013-2018)

5. FINANCEMENT PAR EMPRUNT – PRINCIPAUX RÉSULTATS

- ▶ Le financement par emprunt fourni par UNI Coopération financière (UNI), les *credit unions* du Nouveau-Brunswick et l'APECA a atteint 1,38 milliard en 2018 (consulter la figure 5.1), UNI étant le principal bailleur de fonds. En raison de changements systémiques dans le secteur des *credit unions* au Nouveau-Brunswick, il a été impossible de fournir une analyse comparative de leurs données au cours des six dernières années. Il n'y avait pas d'information relative aux principales banques à charte majeures sur le plan provincial, ce qui limite considérablement une analyse complète.
- ▶ En 2018, UNI a contribué son plus important niveau de financement au cours des six dernières années.
- ▶ Le financement par emprunt offert par l'APECA a augmenté de 56,39 %. Le nombre de prêts qu'elle a accordé est passé de 105 en 2017 à 132 en 2018, ce qui représente une augmentation de près de 25,71 % (consulter la figure 5.2).
- ▶ UNI a fourni un financement par emprunt de 1,16 milliard en 2018, ce qui représente une augmentation de 21,88 % par rapport à l'année précédente, et de 48,03 % par rapport à 2013 (consulter la figure 5.3).

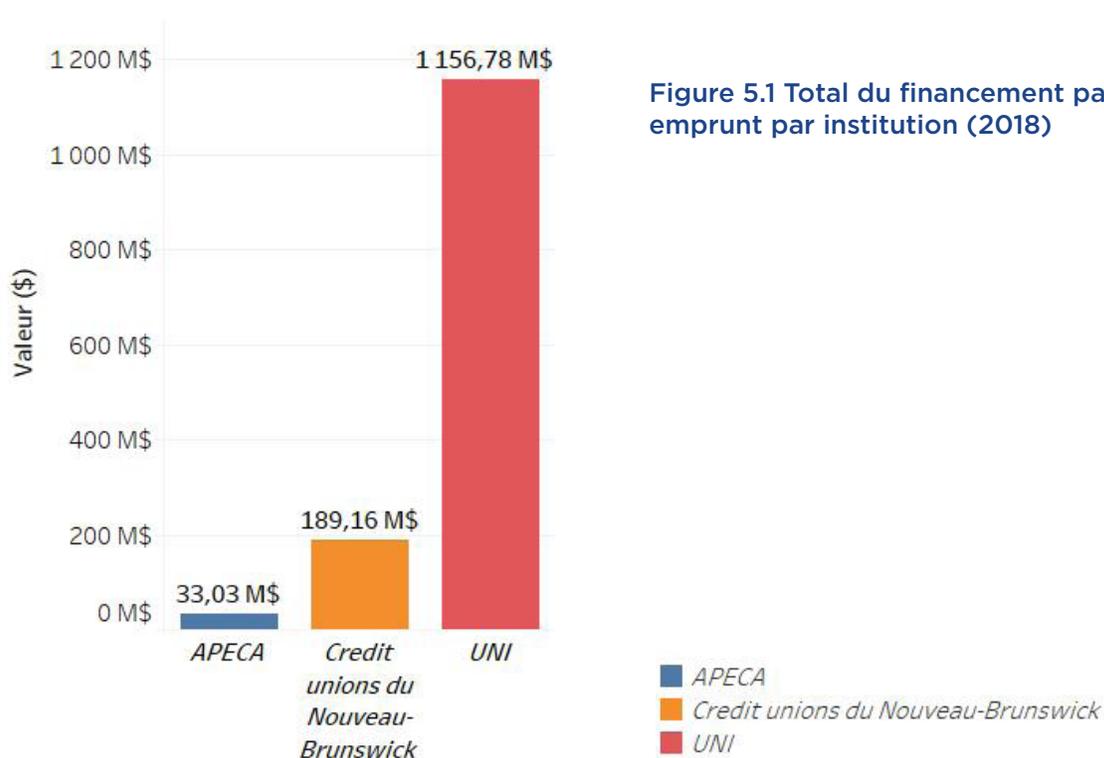


Figure 5.2 Total du financement par emprunt par l'APECA (2013-2018)

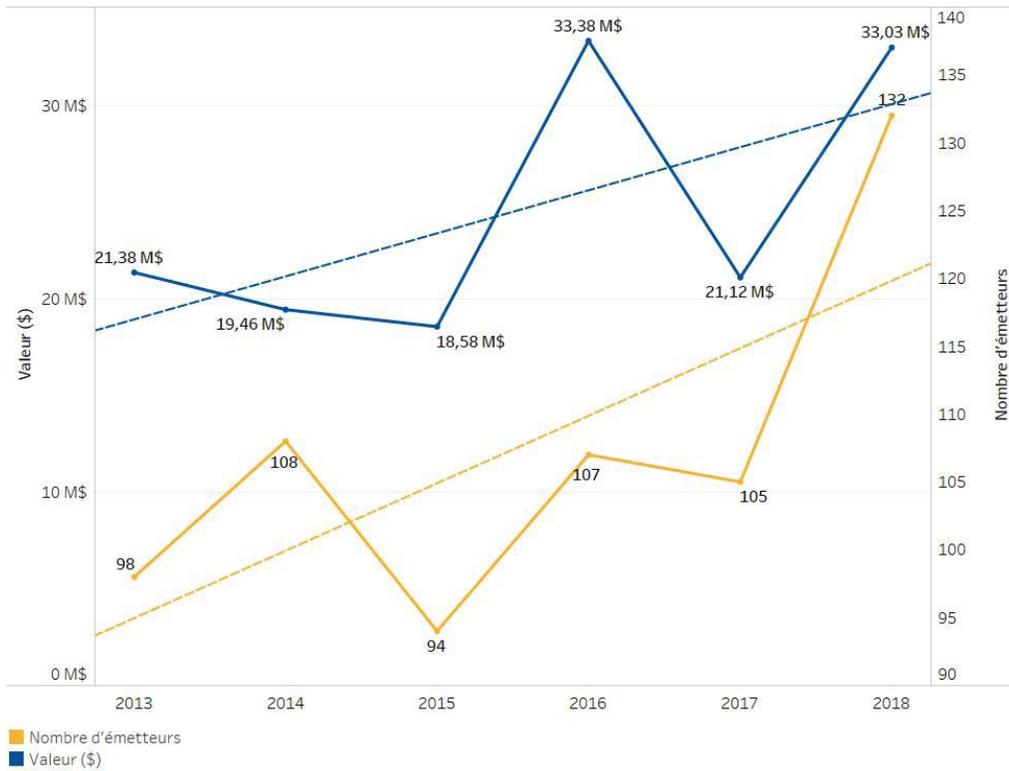
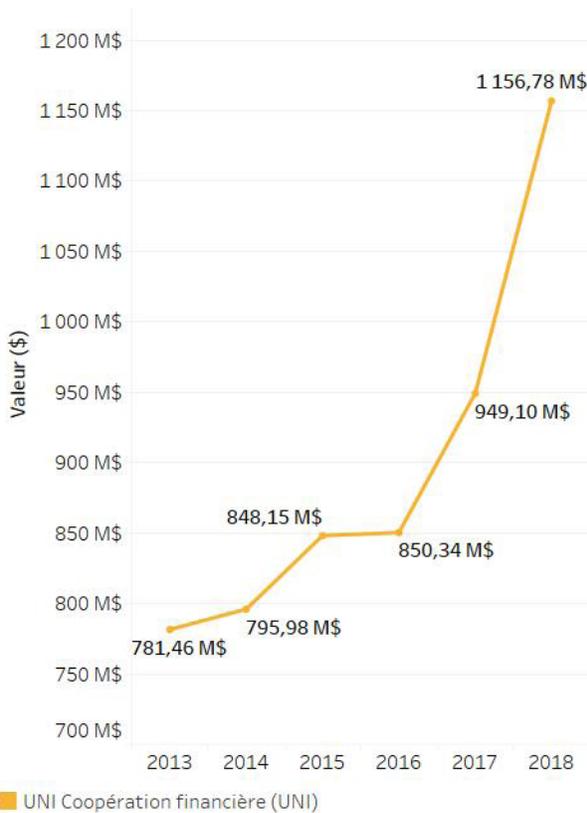


Figure 5.3 Total du financement par emprunt par UNI Coopération financière (2013-2018)



6. OBSERVATIONS FINALES

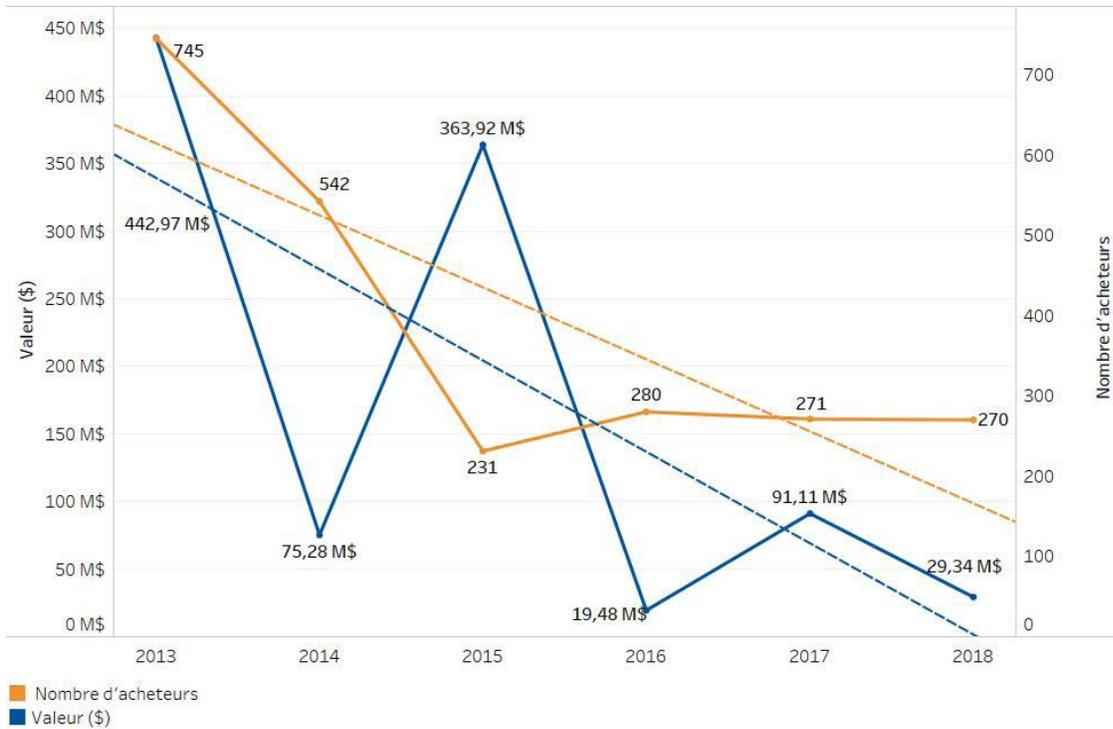
C'est en 2009 que la FCNB a commencé à étudier les marchés financiers au Nouveau-Brunswick. Comme les résultats varient grandement d'une année à l'autre, nous avons décidé d'étendre le champ d'application du rapport de cette année à six ans, car nous pensons que les tendances à plus long terme fournissent un aperçu plus complet et plus précis de l'activité des marchés financiers. Notre intention, au cours des prochaines années, sera de continuer à recueillir ces données, afin de mieux comprendre les éléments qui influencent nos marchés financiers.

Les prochains rapports porteront également sur la surveillance des variables émergentes et des nouvelles constatations.

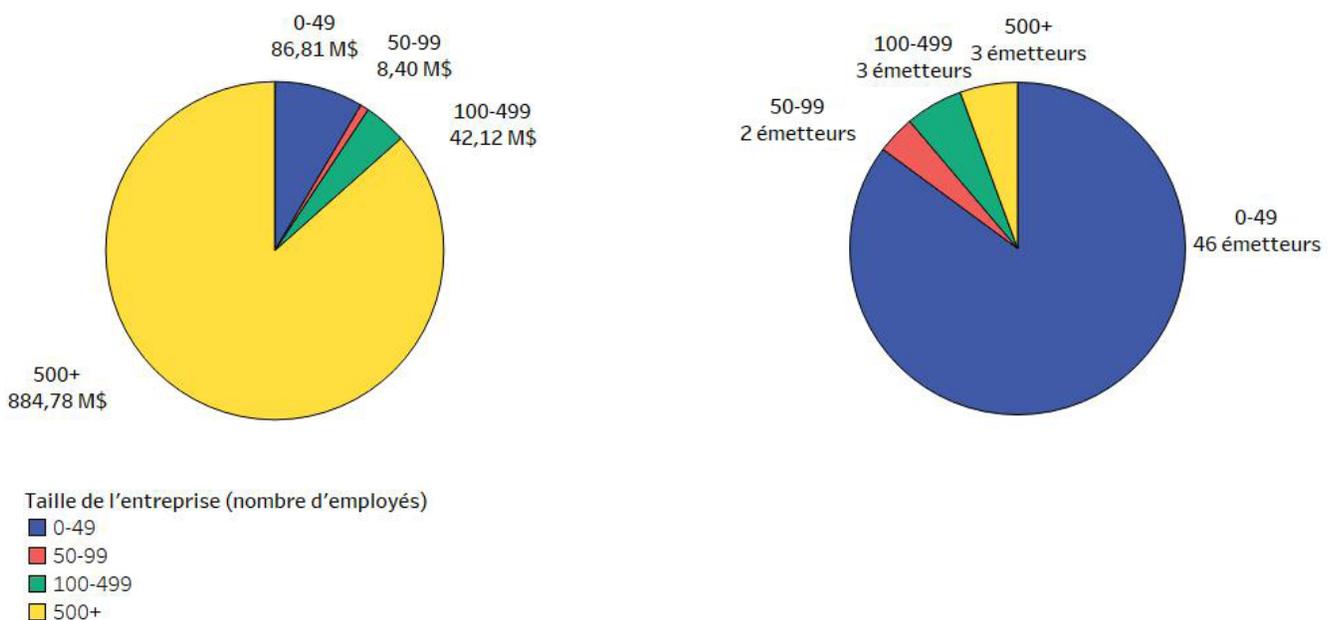
Au nom de la FCNB, nous vous invitons à nous faire part de vos commentaires au sujet du présent rapport. Prière de communiquer avec notre spécialiste principal des marchés financiers, Jeff Harriman, à jeff.harriman@FCNB.ca.

ANNEXE A - MARCHÉS DISPENSÉS

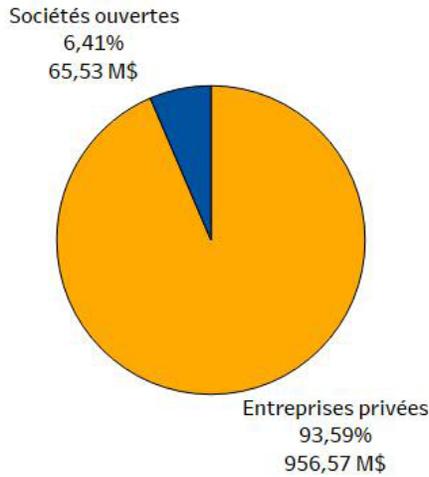
Valeur totale des placements sur les marchés dispensés (\$) et nombre d'acheteurs (2013-2018)



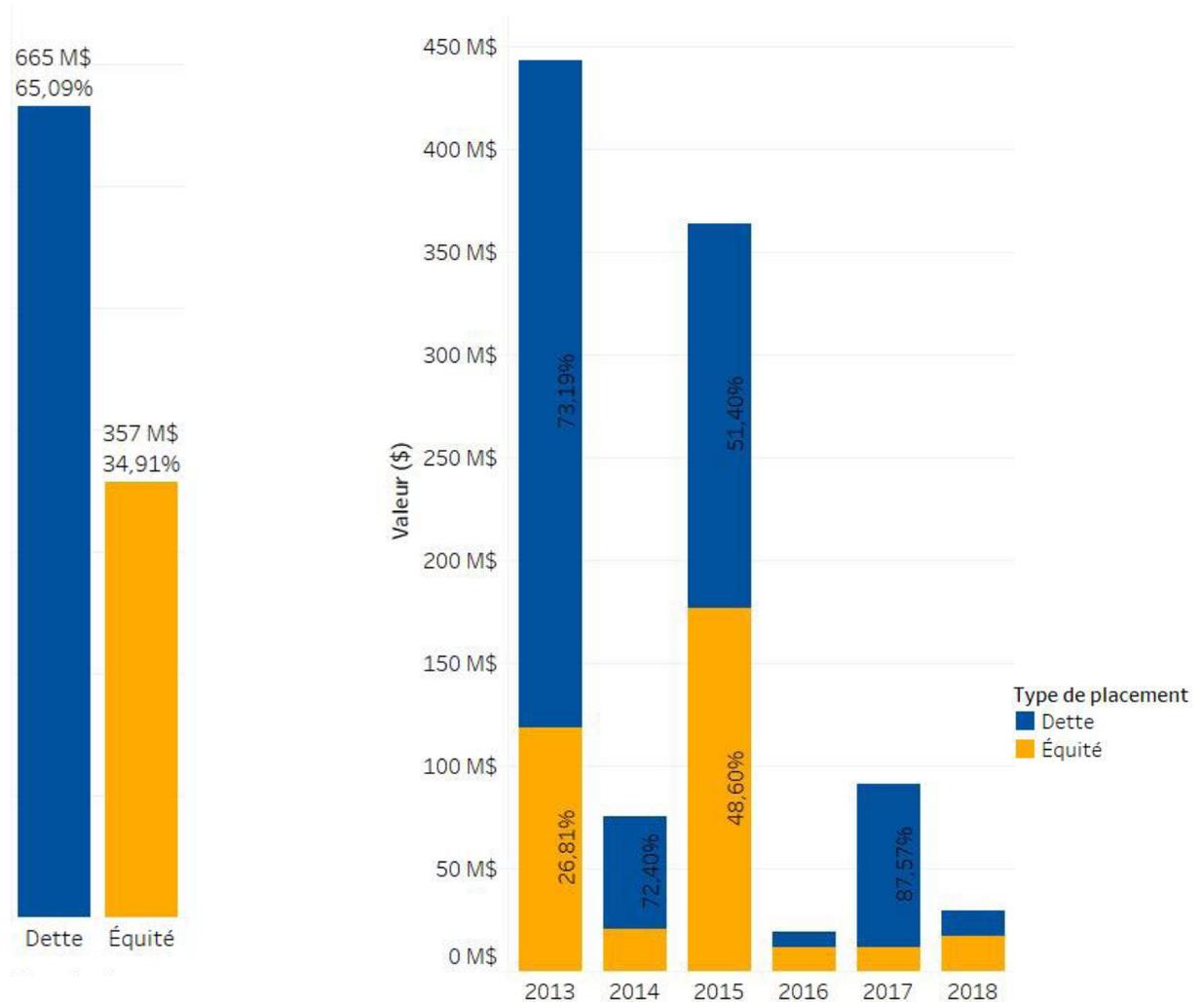
Montant des placements de titres sur les marchés dispensés et nombre d'émetteurs par taille de société (2013-2018)



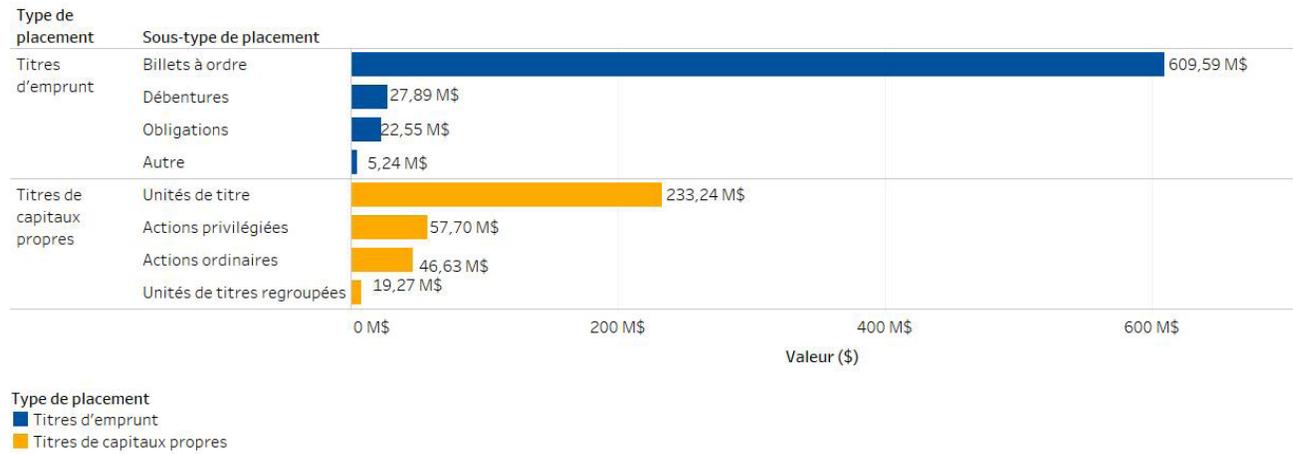
Montant des placements de titres sur les marchés dispensés par type de société - sociétés ouvertes et entreprises privées (2013-2018)



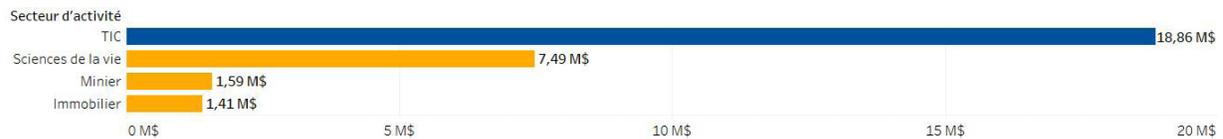
Valeur totale des placements de titres sur les marchés dispensés (\$) par type de titre - titres d'emprunt et titres de capitaux propres (2013-2018)



Valeur totale des placements de titres sur les marchés dispensés (\$) par sous-catégorie de titres (2013-2018)



Montant total réuni par des sociétés du Nouveau-Brunswick par le placement de titres sur les marchés dispensés, selon le secteur d'activité (2018)

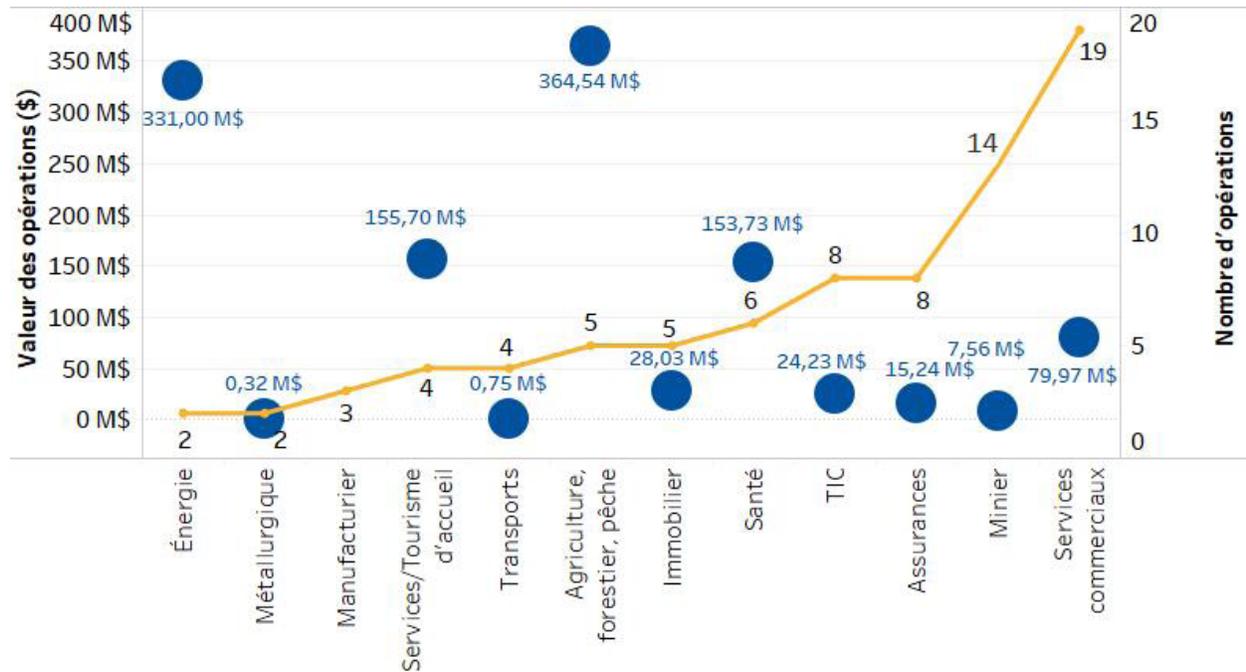


Montant total réuni par des Néo-Brunswickois par le placement de titres de sociétés du Nouveau-Brunswick sur les marchés dispensés, selon le secteur d'activité (2018)



ANNEXE B - FUSIONS ET ACQUISITIONS

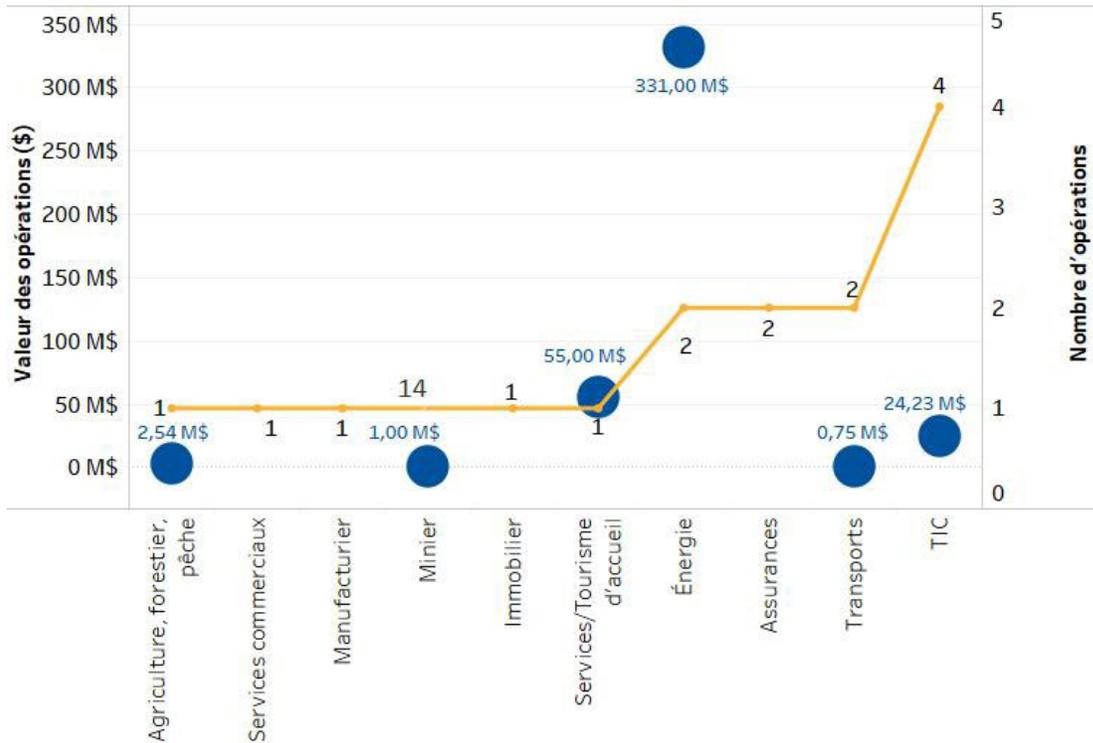
Nombre d'opérations de fusion-acquisition visant des sociétés du Nouveau-Brunswick et valeur de transaction des opérations par secteur d'activité (2013-2018)



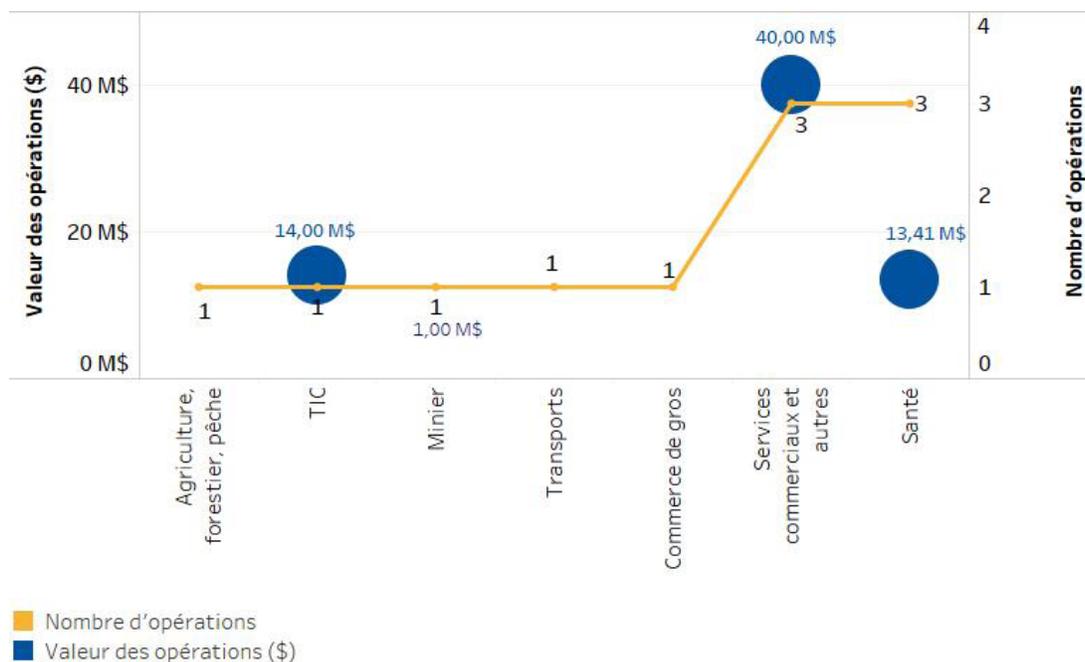
Nombre d'opérations de fusion-acquisition réalisées par des sociétés acheteuses du Nouveau-Brunswick et valeur de transaction des opérations par secteur d'activité (2013-2018)



Nombre d'opérations de fusion-acquisition visant des sociétés du Nouveau-Brunswick et valeur de transaction des opérations par secteur d'activité (2018)



Nombre d'opérations de fusion-acquisition réalisées par des sociétés acheteuses du Nouveau-Brunswick et valeur de transaction des opérations par secteur d'activité (2018)



ANNEXE C – GLOSSAIRE

Action ordinaire : valeur mobilière qui représente la participation au capital-actions d'une société, qui confère des droits de vote et qui donne au porteur le droit à une part des succès de la société sous forme de dividendes ou de plus-value du capital. (*common stock*)

Actions privilégiées : catégorie de droit de propriété dans une société qui a un rang préférentiel sur les actifs et les revenus par rapport aux actions ordinaires. Les actions privilégiées rapportent généralement un dividende qui doit être payé avant les dividendes aux porteurs d'actions ordinaires. Normalement, elles ne sont pas assorties d'un droit de vote. (*preferred shares*)

Agriculture, foresterie et pêche : secteurs d'activité qui s'occupent des cultures agricoles, de l'élevage d'animaux, de la foresterie et de l'exploitation forestière, de la pêche et d'autres activités connexes. (*agriculture, forestry and fishing*)

Autres (dans la catégorie « secteur d'activité ») : secteurs de l'entreposage, du tourisme, des services publics, des arts, du divertissement et des loisirs. (*other - under the 'industry' category*)

Autres (dans la catégorie « Types de bailleurs de fonds ») : investisseurs qui s'intéressent à des opérations dans des actions déterminées, mais sans présence permanente sur le marché, comme les investisseurs providentiels et les investisseurs sur le marché des souscriptions publiques. (*other - under the 'type of funder' category*)

Billet à ordre : valeur mobilière qui a généralement une durée plus longue qu'une lettre de change, mais plus courte qu'une obligation. (*notes*)

Débeture convertible : type de prêt émis par une société qui peut être converti en actions par le porteur et, dans certaines circonstances, par l'émetteur du prêt. (*convertible debenture*)

Émetteur fermé : lorsque des entreprises ont besoin de financement additionnel après leur constitution, elles peuvent avoir recours à la dispense pour émetteur fermé afin d'émettre des titres pour lancer une entreprise et ainsi vendre des titres d'un montant quelconque sans obligation de divulgation, à condition que ces transactions visent uniquement des acheteurs précis et qu'au plus 50 personnes possèdent des titres de l'entreprise. La dispense à l'intention des émetteurs fermés nécessite la mise en place de restrictions limitant la capacité de transférer la propriété de titres. (*private issuer*)

Emplacement de l'investissement : lieu géographique d'où provient le capital-risque investi au Nouveau-Brunswick. (*funding location*)

Financement par emprunt : prêt obtenu d'une institution comme une banque, une caisse populaire ou une *credit union*, une société de financement, un gestionnaire de portefeuille, un fonds financier ou une compagnie d'assurance. (*debt financing*)

Financement participatif : pratique de financement d'un projet ou d'une entreprise par la mobilisation de petites sommes d'argent venant d'un grand nombre de personnes, généralement par le truchement d'Internet. (*crowdfunding*)

Financement privé indépendant : fonds qui investit sur le marché des souscriptions privées et qui réunit la totalité ou une partie de ses capitaux auprès d'investisseurs de l'extérieur. (*private independent*)

Fonds de prédémarrage : fonds qui réalise la majorité de ses placements dans des entreprises récemment établies afin d'aider le fondateur à faire de la recherche en vue de mettre au point et de concevoir un produit ou un service. Ce stade nécessite relativement peu de capitaux et précède normalement les activités de commercialisation. (*seed stage*)

Fonds de stade de croissance : fonds qui réalise la majorité de ses investissements dans un portefeuille d'entreprises qui ont déjà un produit ou un service qui rapporte des revenus, mais qui ne dégage peut-être pas encore de bénéfices. Ces sociétés peuvent avoir besoin de capitaux pour assurer leur croissance ou prendre de l'expansion. Les investissements servent à intensifier les activités de mise en marché, de production, de mise au point de produits, etc. (*later stage*)

Fonds institutionnel : fonds géré à l'intérieur de certaines grandes organisations comme les fonds de dotation, les fondations ou les fonds de pension, les banques d'investissement et les autres institutions bancaires ou financières. (*institutional*)

Fusions et acquisitions : aspect d'une stratégie d'entreprise, du financement et de la gestion des sociétés touchant l'achat, la vente, la division et la combinaison de différentes sociétés et entités similaires qui peuvent aider une entreprise à avoir une croissance rapide dans son secteur ou son emplacement d'origine, ou dans un nouveau secteur ou un nouvel emplacement, sans créer de filiale ou d'autre entité secondaire, et sans avoir recours à la constitution d'une coentreprise. (*mergers and acquisitions*)

Investissement de capital-risque : forme spéciale d'investissement en actions dans des sociétés fermées qui se distingue par des placements dans des entreprises nouvelles qui ont un fort potentiel de croissance. (*venture capital investment*)

Investissement providentiel : investissement en argent ou en mentorat d'un particulier dans une petite entreprise ou une entreprise en démarrage. (*angel investment*)

Investisseur qualifié : personne ou organisation, généralement bien nantie et chevronnée, qui satisfait aux critères établis. Les critères en question se trouvent dans la [Norme canadienne 45-106 sur les dispenses de prospectus et d'inscription](#). (*accredited investor*)

Marchés dispensés : les marchés dispensés concernent les titres placés sans prospectus. Toute entreprise qui place de nouveaux titres doit habituellement communiquer sous forme de prospectus certains renseignements aux éventuels investisseurs. Ces renseignements sont communiqués pour faire en sorte que les investisseurs reçoivent assez de renseignements afin d'être en mesure de prendre une décision de placement éclairée. Parfois, l'exigence de prospectus peut être prorogée. Cette dispense s'applique généralement aux titres non liquides, qui ne comptent pas de marchés secondaires établis. Les entreprises peuvent utiliser plusieurs dispenses pour amasser des fonds. Pour obtenir d'autres renseignements, consulter le [glossaire](#) de l'annexe C ou la [Norme canadienne 45-102](#). (*exempt markets*)

Marchés financiers : marchés qui réunissent les fournisseurs et les utilisateurs de capitaux et de produits financiers comme les actions (financement par actions) et les obligations (financement par emprunts) et qui rendent possible le transfert de capitaux; personnes et organismes qui soutiennent ce processus. (*capital markets*)

Obligation : il s'agit d'un titre de créance. L'investisseur prête de l'argent à un emprunteur (comme une société par actions ou un gouvernement) pendant une certaine période. En contrepartie, l'emprunteur s'engage à payer à l'investisseur de l'intérêt à taux fixe à certaines dates et de rembourser la valeur de l'argent emprunté (la valeur nominale) à l'échéance. (*bonds*)

Placement de titres sur les marchés dispensés : quand un émetteur vend une valeur mobilière par l'entremise d'une des dispenses de prospectus établies dans la législation sur les valeurs mobilières.

Placement en actions : terme qui renvoie à l'acquisition de titres ou à une prise de participation dans une société privée (non cotée en bourse) ou l'achat et la détention d'actions sur un marché boursier par un particulier ou une société. (*equity investment*)

Prêt actif : capital emprunté, mais non encore remboursé. (*outstanding debt*)

Sciences de la vie : secteur de la biotechnologie, de la médecine et des soins de santé. (*life sciences*)

Secteur de l'énergie : les entreprises de ce secteur sont liées à la production ou à l'alimentation d'énergie. Ce secteur comprend des entreprises associées à l'exploration et à l'exploitation de réserves pétrolières ou gazières, ou au forage pétrolier et gazier, ou des entreprises de production énergétique intégrée.

Secteur manufacturier : fabrication, transformation ou préparation de produits du secteur des matières premières. (*manufacturing*)

Services : secteur d'activité qui regroupe les services suivants :

- ▶ services professionnels;
- ▶ services scientifiques et techniques;
- ▶ services administratifs et de soutien;
- ▶ gestion des déchets et restauration;
- ▶ autres services, à l'exception des services d'éducation et d'administration publique.

Stade de démarrage : fonds qui réalise la majorité de ses investissements dans des sociétés qui ont déjà des activités de mise au point de produit, de mise en marché initiale, de fabrication et de vente à l'étape des essais ou de la production. Les investissements sont utilisés par la société pour lancer la production et les ventes. Dans certains cas, le produit a déjà commencé à être offert dans le commerce et la société ne réalise pas encore de bénéfices. La société peut être en train de s'organiser ou être en activité depuis au plus trois ans. Habituellement, ces entreprises ont réalisé des études de marché, ont recruté leurs principaux dirigeants, ont dressé un plan d'affaires et sont prêtes à entrer en activité ou sont déjà en activité. (*early stage*).

Stade d'expansion : dans le cycle de vie d'une entreprise, moment où l'entreprise est établie et offre déjà ses produits et services, mais requiert des capitaux supplémentaires afin d'accroître sa production et ses recettes. (*expansion stage*)

Subvention : type d'aide financière généralement accordée par un organisme fédéral ou provincial pour un objet déterminé. (*grant*)

► Subventions fédérales

- CNRC-PARI : Programme d'aide à la recherche industrielle du Conseil national de recherches du Canada
- CRSNG : Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada
- FCI : Fondation canadienne pour l'innovation
- TDDC : Technologies du développement durable du Canada
- IRSC : Instituts de recherche en santé du Canada
- CRSH : Conseil de recherche en sciences humaines
- APECA : Agence de promotion économique du Canada atlantique

► Subventions provinciales

- SDR : Société de développement régional
- ONB : Opportunités Nouveau-Brunswick

Par ailleurs, l'aide fournie dans le cadre du Programme d'aide financière à l'industrie comprend des subventions pour les dépenses salariales, des prêts à remboursement conditionnel et une aide financière non remboursable pour les dépenses d'immobilisation. L'aide fournie par le groupe des petites entreprises comprend un apport financier non remboursable pour les dépenses d'immobilisation et pour les frais de développement des affaires ainsi qu'un programme de subvention salariale.

- FINB : Fondation de l'innovation du Nouveau-Brunswick
- FRSNB : Fondation de la recherche en santé du Nouveau-Brunswick

Territoire d'origine de l'investisseur : lieu géographique de l'investisseur qui réalise un investissement. (*investor location*)

TIC : secteur des technologies de l'information et des communications. (*ICT*)

Type de bailleur de fonds : structure du fonds. (*funder type*)

Type de fonds de capital-risque : domaine dans lequel le fonds paraît ou déclare investir. (*type of venture capital fund*)

Unité de titres groupés (UBS) : unité composée d'une action ordinaire et d'un bon de souscription. (*units of bundled securities*)

Unités : combinaison de valeurs mobilières ou de types de valeurs mobilières achetées ou vendues en bloc. (*units*)

ANNEXE D – SOURCES DOCUMENTAIRES

Capital-risque

Sources :

Fondation de l'innovation du Nouveau-Brunswick (FINB)
Thomson Reuters
Sources d'informations publiques

Marchés dispensés

Source :

Déclarations réglementaires déposées auprès de la Commission des services financiers et des services aux consommateurs du Nouveau-Brunswick.

Notre analyse des marchés dispensés du Nouveau-Brunswick en 2018 est entièrement fondée sur les renseignements tirés des déclarations réglementaires des investisseurs.

De nombreuses sociétés néo-brunswickoises à la recherche de capitaux se prévalent de la dispense pour les émetteurs fermés en vertu de laquelle ils ne sont pas tenus de déposer une déclaration auprès de la FCNB.

Fusions et acquisitions

Sources :

Thomson Reuters
Sources d'informations publiques

Subventions

Renseignements fournis par les organismes provinciaux suivants :

1. Fondation de l'innovation du Nouveau-Brunswick (FINB)
2. Communications directes avec Opportunités Nouveau-Brunswick (ONB)
3. Fondation de la recherche en santé du Nouveau-Brunswick (FRSNB)

Renseignements fournis par les organismes fédéraux suivants :

1. Conseil national de recherches Canada (CNRC-PARI)
2. Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada (CRSNG)
3. Fondation canadienne pour l'innovation (FCI)
4. Conseil de recherches en sciences humaines (CRSH)
5. Agence de promotion économique du Canada atlantique (APECA)

Gouvernement du Canada - [Ouvert Canada](#)

Financement par emprunt

Sources :

1. Communications directes avec UNI Coopération financière
2. [Site Web](#) d'information sur les projets de l'Agence de promotion économique du Canada atlantique (APECA)
3. Communications directes avec Credit Union Atlantic